

Source : IGN - SCAN 100®, / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Sensibilité potentielle des unités paysagères

Carte 53 : Sensibilité potentielle des unités paysagères

IV.2. LES STRUCTURES BIOPHYSIQUES

IV.2.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le relief est une composante essentielle du paysage. En fonction de ses caractéristiques, des lignes de force se dégagent dans les territoires étudiés. Il est donc nécessaire de l'analyser pour comprendre les dynamiques qu'il génère. Plusieurs outils peuvent être mobilisés dans ce contexte : cartes, coupes topographiques, etc.

IV.2.1.1. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

La carte ci-après présente le relief à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, et permet de localiser les différentes illustrations utilisées (blocs diagrammes et coupes topographiques).

- Le sud et le sud-ouest de l'aire d'étude éloignée est occupé par le socle granitique qui supporte les paysages de bocage Bressuirais et de la Gâtine du Parthenay. Il s'agit du secteur le plus haut de la zone d'étude, avec une altitude moyenne de l'ordre de 200m. Les terrains imperméables de cette zone impliquent un fort ruissellement générant un chevelu hydrographique dense de ruisseaux et micro-cours d'eau. L'inclinaison globale en direction du nord-est draine la Gâtine en direction de la vallée du Thouet. En dépit de faibles dénivelés, le relief est chahuté, découpé par de très nombreux vallons et micro-talwegs dont les orientations sont multiples. Ce micro-vallonement génère des perceptions toujours changeantes.



Photo 53 : Le relief légèrement vallonné du massif granitique des paysages de bocage (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

- À l'est de la zone d'étude, à l'approche du Thouet, le relief du plateau calcaire est quasi-plan. On y trouve les altitudes les plus basses, entre 40 et 110m environ. Cette topographie implique des perceptions lointaines et un paysage très horizontal. Cette dernière est très peu drainée et on y trouve peu de ruisseaux.



Photo 54 : Une plaine offrant un paysage horizontal (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

- Entre ces deux ensembles géomorphologiques, la transition s'effectue par les contreforts de la Gâtine, dont le relief est légèrement moins chahuté que celui du massif granitique du Gâtinais. Les altitudes y varient entre 110 et 170m.



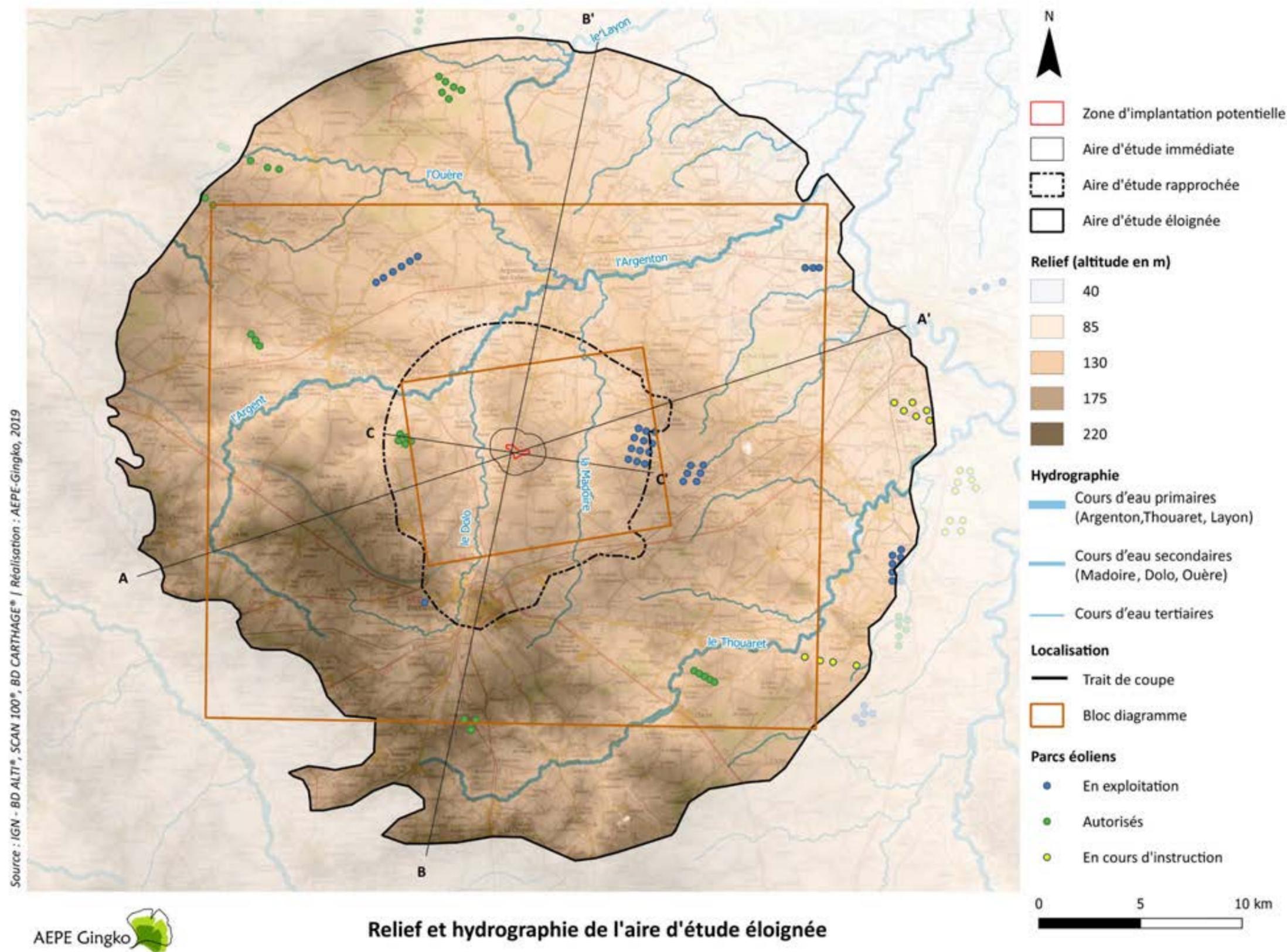
Photo 55 : Le relief légèrement vallonné des contreforts de la Gâtine (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

Les éléments hydrographiques principaux de la zone d'étude sont les cours du Thouaret, au sud-est, et de l'Argenton, au nord, dont les vallées découpent le territoire. Les rivières entaillent les terrains granitiques de la zone, leur lit sont très sinueux et décrivent de nombreuses boucles. L'Argenton résulte de la fusion du Dolo et de l'Argent, se rejoignant à l'ouest de Saint-Clémentin, et conflue dans le Thouet, à environ 12 km au nord de Thouars. Le Thouaret, quant à lui, prend sa source à l'ouest de Chanteloup et rejoint le Thouet à 6 km au sud de Thouars.

La vallée de l'Argenton est relativement encaissée, et les pentes des coteaux sont abruptes et resserrées sur la majorité du tracé de la rivière. Un dénivelé d'environ 40 m sépare le fond de vallée du haut de coteau. Les paysages depuis l'intérieur de la vallée sont donc majoritairement fermés sur des vues très courtes ; en revanche les rebords des versants peuvent permettre des dégagements visuels théoriquement plus profonds. Le Thouaret est pour sa part moins encaissé, 20-30 m environ, mais les vues sont tout de même également courtes. Le réseau hydrographique est dans l'ensemble très peu visible du fait de l'encaissement des cours d'eau et de la présence de ripisylves denses. Sa perception est très ponctuelle et se fait majoritairement depuis les routes, lors d'une traversée. Depuis ces vallées, les risques de visibilité en direction de la Zone d'Implantation Potentielle sont donc absents.



Photo 56 : Versants végétalisés de la vallée de l'Argenton (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Carte 54 : Relief et hydrographie de l'aire d'étude éloignée, la localisation des blocs diagrammes et coupes topographiques

Quelques grandes retenues d'eau sont présentes sur le territoire, notamment l'étang de la Madoire, l'étang de Juigny ou encore l'étang Neuf. Le reste des surfaces en eau est représenté par une multitude de petites mares et retenues d'eau souvent à vocation agricole, localisées près des hameaux et parfois peu perceptibles dans le paysage, enfouies dans la végétation bocagère.



Photo 57 : De nombreuses retenues d'eau sont présentes dans le bocage (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

La Zone d'Implantation Potentielle s'insère à hauteur des contreforts de la Gâtine, entre la plaine et le massif granitique et donc en situation topographique intermédiaire, relativement aux autres ensembles topographiques environnants à l'échelle de l'aire éloignée.

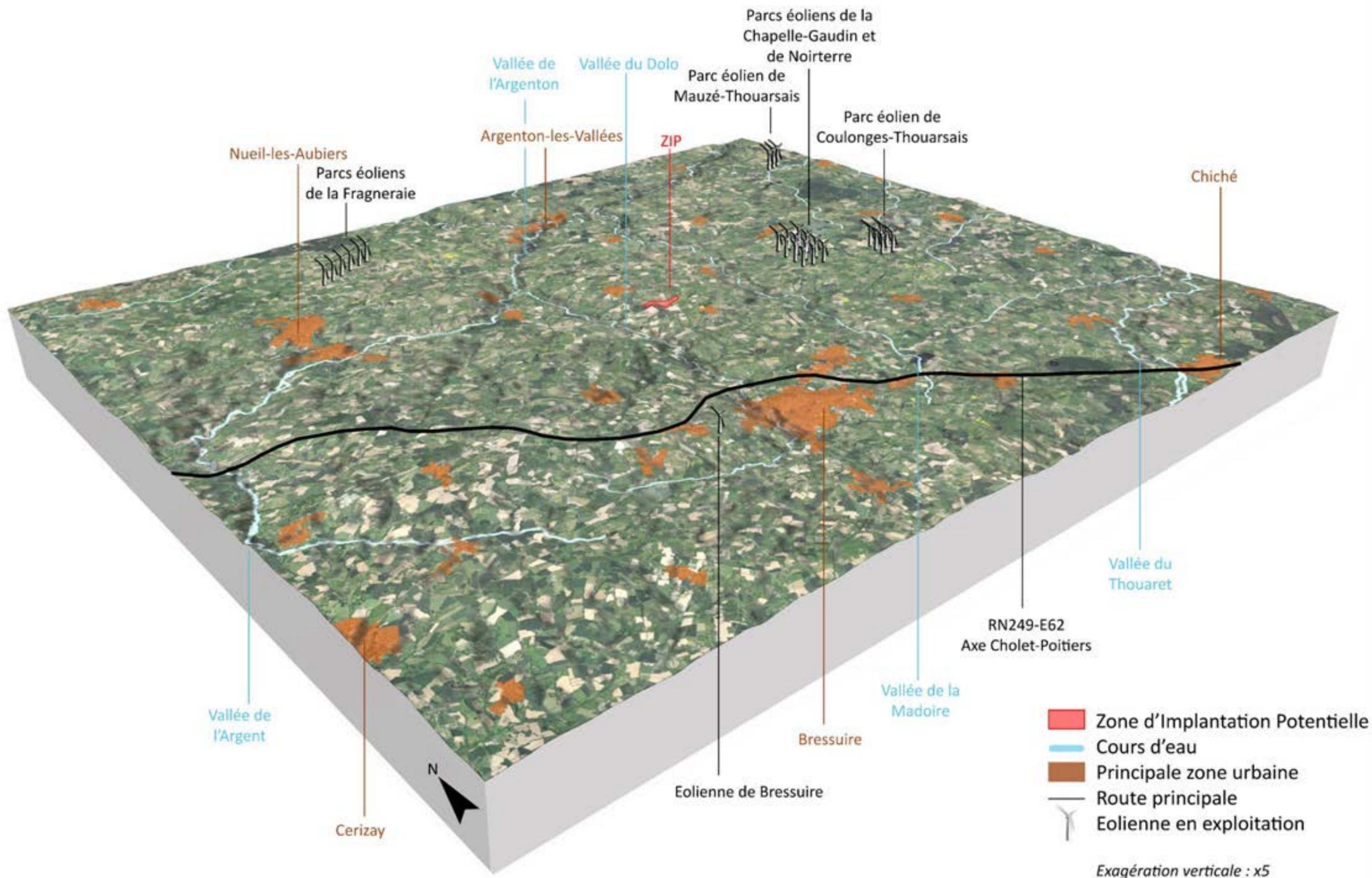
Les coupes suivantes présentent cette transition progressive d'un relief accidenté aux multiples vallons vers les plaines situées à l'est de l'aire d'étude éloignée. De même, l'orientation anarchique des vallons du bocage Bressuirais est visible sur le bloc diagramme de la page suivante.



Figure 155 : Coupe topographique AA' selon un axe sud-ouest/nord-est, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (exagération verticale x10) (Source : AEPE-Gingko, 2019)



Figure 156 : Coupe topographique BB' selon un axe nord/sud, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (exagération verticale x10) (Source : AEPE-Gingko, 2019)



Source : IGN - BD ORTHO®, Corine Land Cover 2012 | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

Figure 157 : Bloc diagramme à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (exagération verticale x5) (Source : AEPE-Gingko, 2019)

IV.2.1.2. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

À une échelle plus fine, on retrouve dans l'environnement proche de la zone d'implantation le relief légèrement chahuté de la géomorphologie des unités paysagères de bocage. La Zone d'Implantation Potentielle se situe en situation topographique intermédiaire, sur un plateau encadré par le Dolo et la Madoire, à une altitude moyenne d'environ 155 m.

La coupe topographique CC' et le bloc diagramme représentent l'organisation du relief et du réseau hydrographique du secteur rapproché.

On y observe les vallonnements peu marqués, générés par le réseau hydrographique. L'Argent, rivière considérée comme étant la partie supérieure du cours de l'Argenton, est le cours d'eau principal de la zone d'étude rapprochée. Il circule au nord-ouest de la ZIP, à environ 4,5 km de celle-ci. Le Dolo y conflue au niveau de Saint-Clémentin, au nord-ouest du site d'étude, qu'il longe selon un axe sud/nord ; ses méandres circulent à 1,5 m au plus proche de la ZIP. La Madoire, affluents de l'Argenton, s'écoule selon le même axe à l'est de la ZIP.

Les ondulations du paysage suivent logiquement les vallées des cours d'eau selon le même axe, les lignes de forces s'orientent donc globalement dans un axe nord/sud, sans être toutefois très marquées.

Ces variations de topographie peu abruptes mais toujours changeantes au gré de la traversée du territoire impliquent quelques points de vue hauts depuis lesquels des vues lointaines s'ouvrent, succédées par des vues en point bas beaucoup plus fermées.



Photo 58 : Illustration du relief à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Figure 158 : Coupe topographique CC' selon l'axe ouest/est à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (exagération verticale x5) (Source : AEPE-Gingko, 2019)

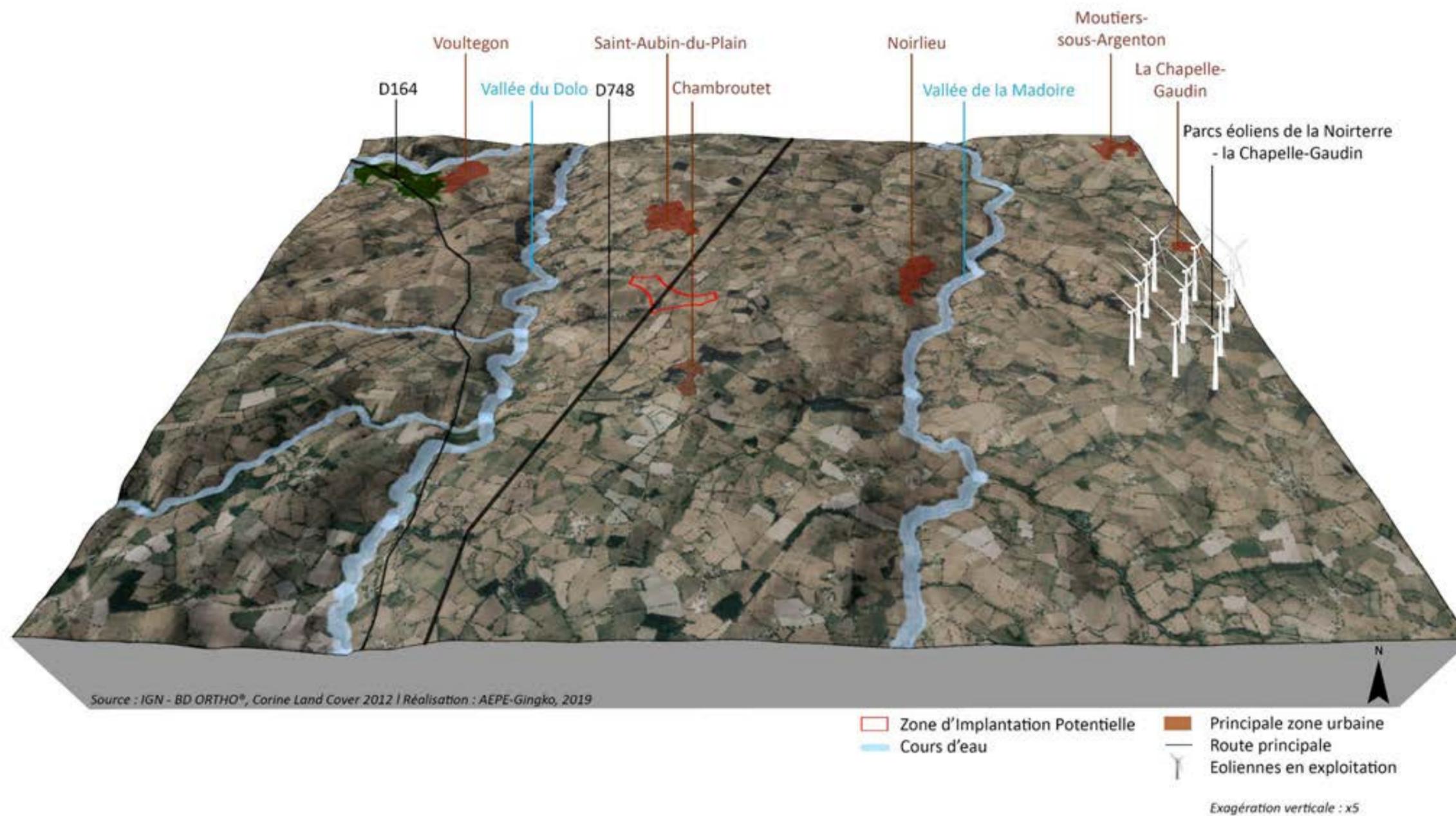


Figure 159 : Bloc diagramme à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (exagération verticale x5) (Source : AEPE-Gingko, 2019)

IV.2.2. L'OCCUPATION DU SOL ET LA VEGETATION

L'occupation du sol contribue fortement à l'organisation des paysages et à la perception de ces derniers. En effet, la végétation arborée forme des masses opaques (boisements) ou des lignes directrices (haies bocagères) dans le paysage ; les espaces agricoles sont marqués par l'évolution des cultures, pouvant créer une dynamique dans le paysage au fil des saisons (la perception des paysages environnants ne sera par exemple pas la même si le sol est nu ou si les maïs sont hauts et bloquent les vues) ; etc.

La base de données géographiques CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement CORINE. Elle apporte une information sur l'occupation du sol, en distinguant 3 niveaux, avec respectivement 5, 15 et 44 postes (catégories d'occupation du sol). La taille minimale pour une unité est de 25 hectares : certains petits boisements, ou bourgs de surface réduite, ne sont par exemple pas pris en compte, ni les haies bocagères, relativement nombreuses sur le territoire étudié.

Comme l'illustrent la carte page suivante et le diagramme ci-après, la majorité du territoire d'étude est constituée de terres dédiées à l'agriculture, qui est dominée par la polyculture et l'élevage (maïs, grain fourrage, céréales ; élevage bovin). La zone est donc assez peu urbanisée et possède un caractère paysager à dominante rurale, ponctué par les bourgs et hameaux dispersés du bocage ou les bourgs groupés de la plaine. La zone urbaine de Bressuire, au sud de la Zone d'Implantation Potentielle, est la seule agglomération de l'aire d'étude éloignée. Quelques boisements sont également présents et viennent compléter la trame bocagère.

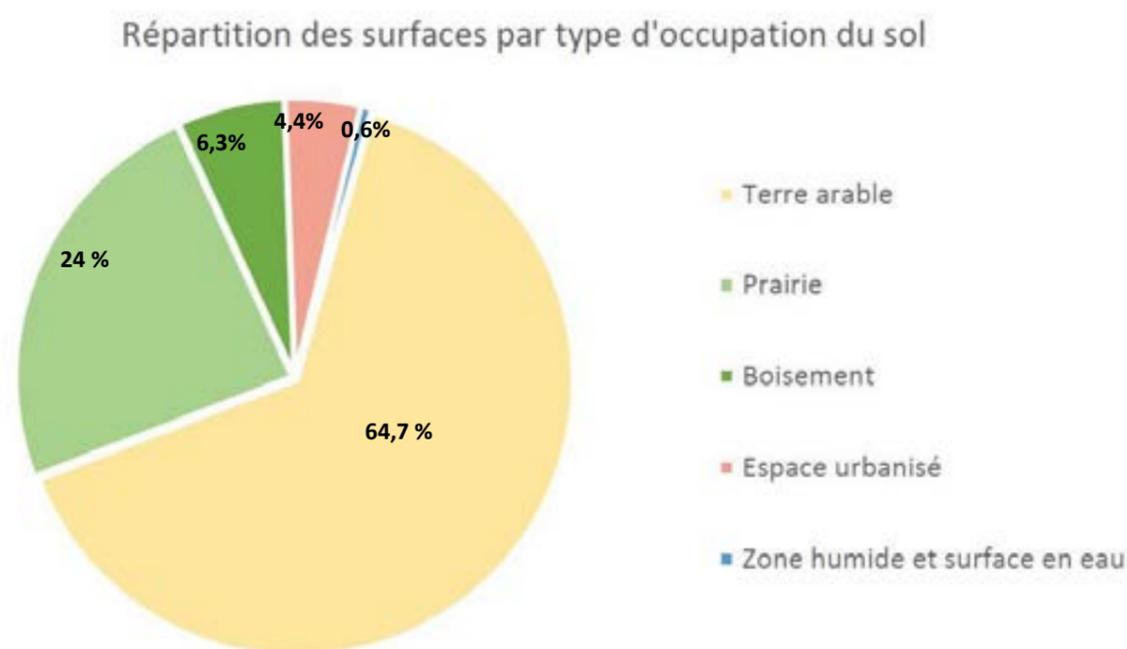


Figure 160 : Répartition de l'occupation du sol en termes de surfaces, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée
(Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018)

La majeure partie du territoire d'étude est couverte d'un maillage bocager plus ou moins dense selon les secteurs, qui se déploie sur le relief vallonné. Les sols à faible valeur agronomique favorisent le maintien d'un bocage à maille relativement serrée et des surfaces en herbe. Les prairies permanentes et temporaires sont majoritaires, en petites parcelles enserrées dans un réseau de haies. Dans certains secteurs les parcelles sont plus étendues mais toujours comprises dans un contexte bocager plus ou moins dense. La forte densité végétale restreint généralement fortement le champ de vision sur des vues courtes, notamment depuis les axes de communication.



Photo 59 : Bâtiments d'élevage et prairies pâturées témoignent de l'activité d'élevage bovin sur le territoire (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

Les structures arborées représentent un élément structurant de l'organisation du paysage et du fonctionnement visuel de ce dernier. Présentes sous des typologies très variées au sein de l'espace agricole mais aussi villageois, les figures arborées sont essentielles dans la lecture du paysage. Arbres isolés, haie à strate arborée ponctuelle, haies ouvertes, haies multi strates, boisements isolés... participent à la structuration du paysage rural. L'importance de la trame bocagère dans la composition des paysages est illustrée par la Carte 55, représentant la végétation à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.



Photo 60 : Dans les paysages de bocage dense, la trame végétale arborée est resserrée et les vues limitées ou cadrées par les haies (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

Aucune forêt de surface importante n'est présente à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. En revanche, de nombreux boisements de superficie moyenne sont présents partout sur le territoire, dans le bocage mais aussi dans la plaine. Ils sont parfois attenants à un parc de château, ou couvrent une éminence topographique ; les lisières sont souvent découpées, ce qui multiplie les arrière-plans forestiers. Depuis l'intérieur de ces petits massifs, toute perception visuelle se limite aux environs forestiers immédiats, sans vues sur l'extérieur.



Photo 61 : Les boisements soulignent les horizons proches (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

La végétation arborée se fait également plus dense dans les reliefs creux des vallons, sous forme d'enfrichement, de bocage entourant les prairies rivulaires et de ripisylve. Les coteaux aux pentes abruptes sont généralement couverts de zones boisées qui renforcent leur fonction d'obstacles visuels. Les hameaux, fermes et infrastructures agricoles sont également généralement accompagnés d'une ceinture arborée dense qui les dissimule au regard.

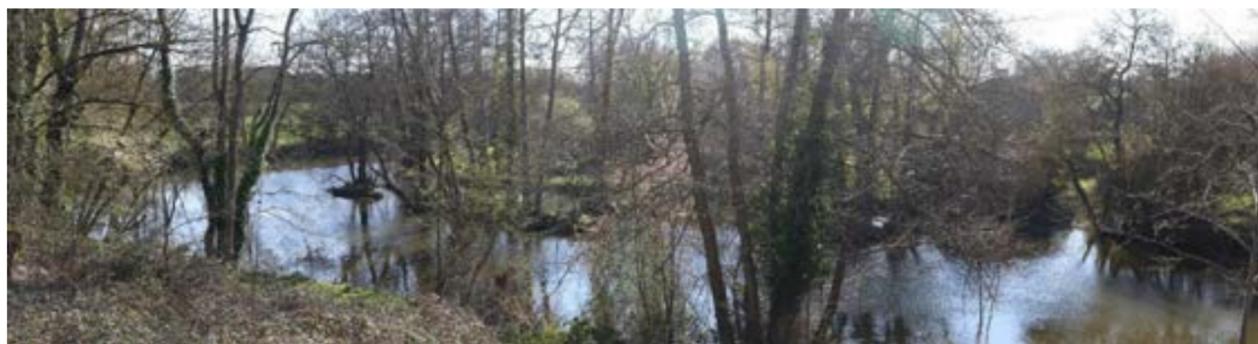
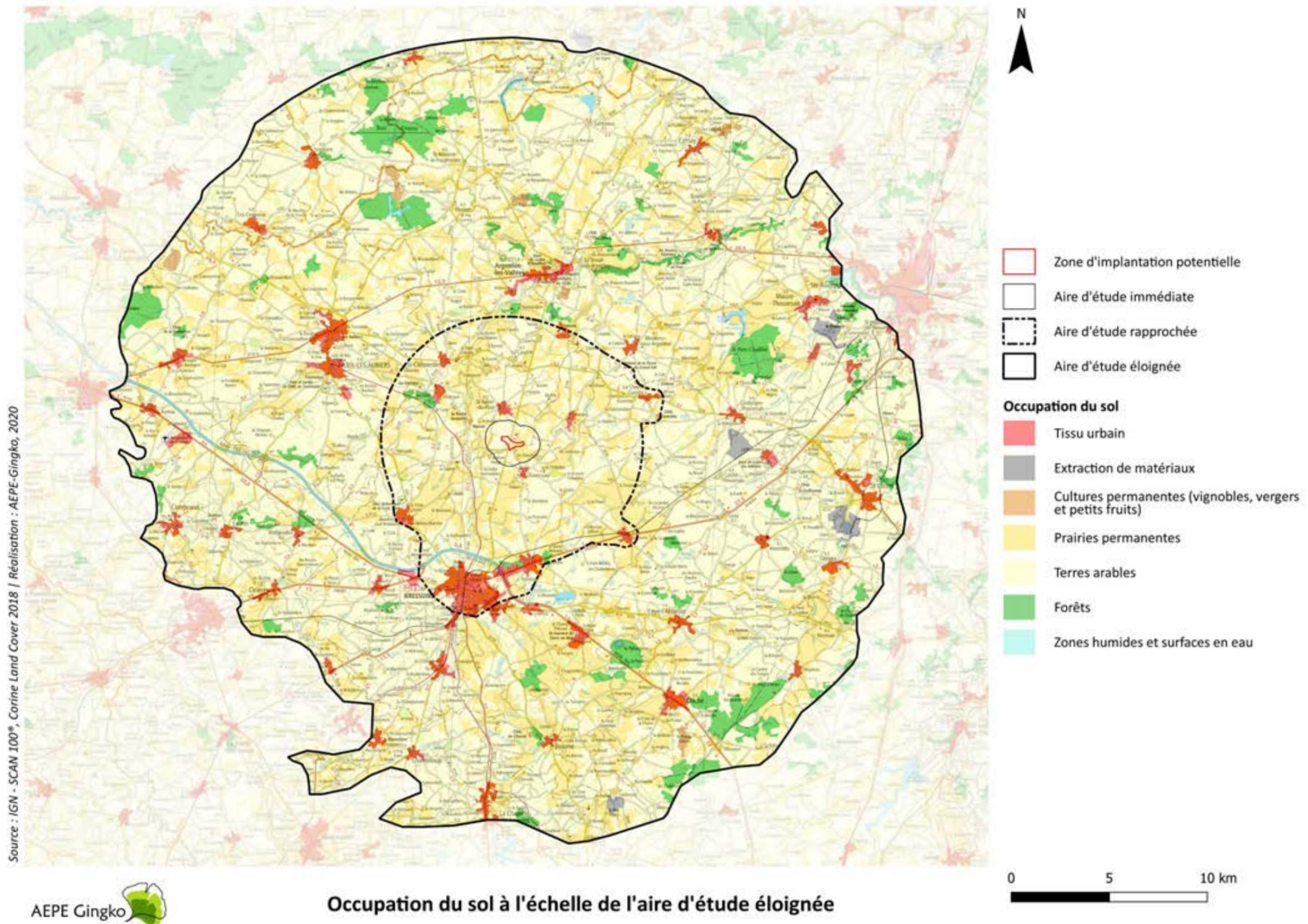
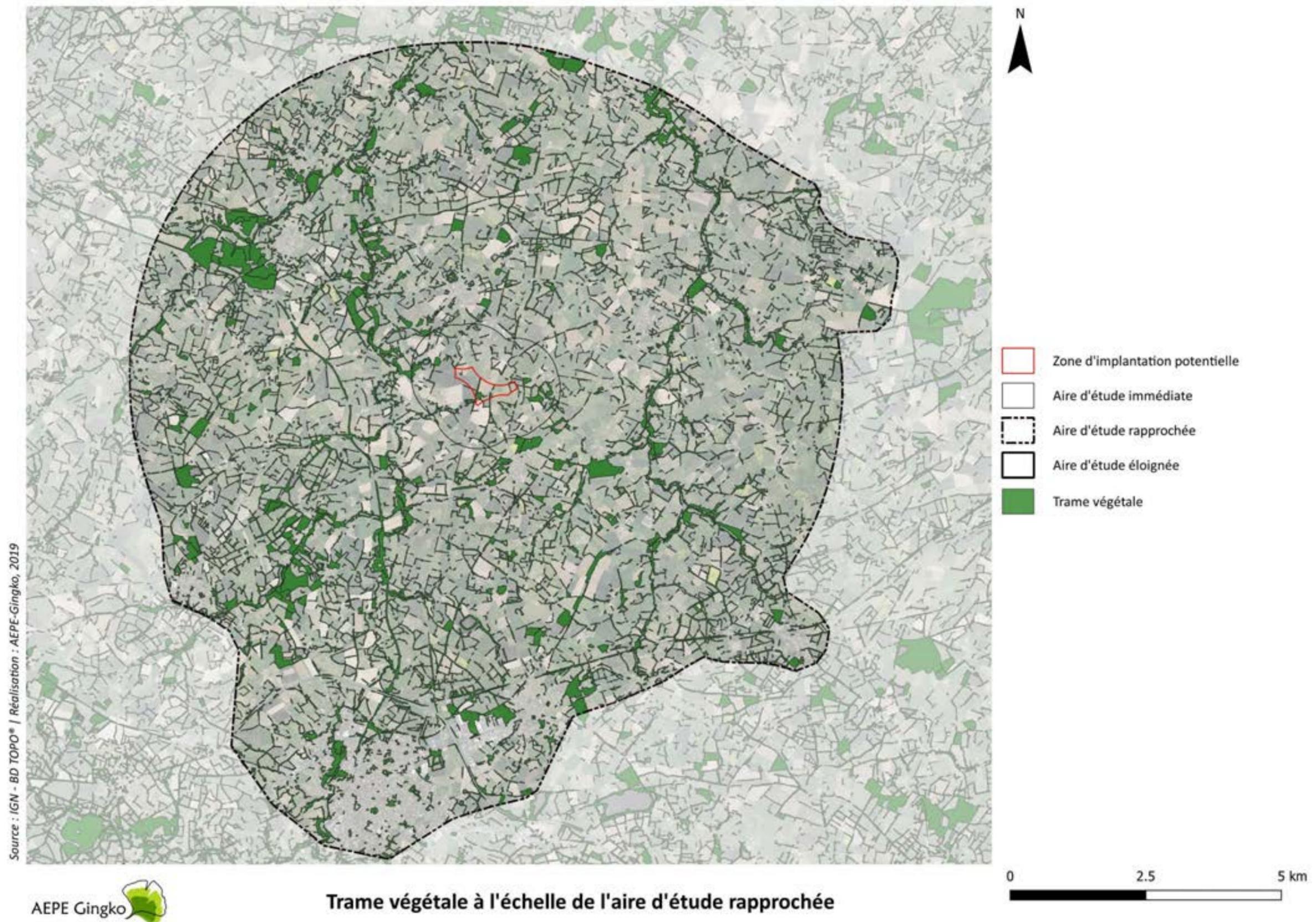


Photo 62 : Végétation arborée des rives du Dolo (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Carte 55 : Occupation du sol à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Carte 56 : Trame végétale à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

IV.2.3. CONCLUSION SUR LE RELIEF, L'HYDROGRAPHIE ET L'OCCUPATION DU SOL

À la suite de l'analyse du relief et de l'hydrographie, et de l'occupation du sol, il ressort que :

La Zone d'Implantation Potentielle est localisée sur un plateau en position topographique intermédiaire, orienté nord/sud situé entre le Dolo et la Madoire.

Le relief vallonné est couvert d'un bocage plus ou moins dense permettant une diversité de profondeur de vue. Les points hauts (2), comme les coteaux orientés de la Madoire et du Dolo, sont les plus sensibles visuellement. De même, les points bas (3), en fond de vallons par exemple (ruisseaux temporaires), et intermédiaires (1), comme le plateau accueillant la ZIP, présentent des sensibilités s'ils sont très proches de la ZIP, avec un risque d'effet de surplomb. Les points bas et plus éloignés (vallée de l'Argenton et du Thouaret) sont isolés visuellement de la Zone d'Implantation Potentielle. Les vues courtes, donc peu sensibles aux éléments lointains, sont tout de même majoritaires.

Les principales zones de visibilité potentielle en direction de la zone de projet sont donc essentiellement situées à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, car au-delà les éléments de relief et de végétation tendent à limiter les interactions visuelles possibles.

Aucune recommandation au sujet de l'orientation du projet n'est émise à partir des structures biophysiques, dans la mesure où la ZIP se situe sur une zone de plateau ne présentant pas de lignes de force très distinctes. Cependant, il est conseillé d'éloigner les éoliennes des points bas présents dans ou aux alentours de la ZIP.

Pour ce projet, les recommandations s'appuieront plutôt sur le contexte éolien (Cf. III.10 Le contexte éolien, page 237).

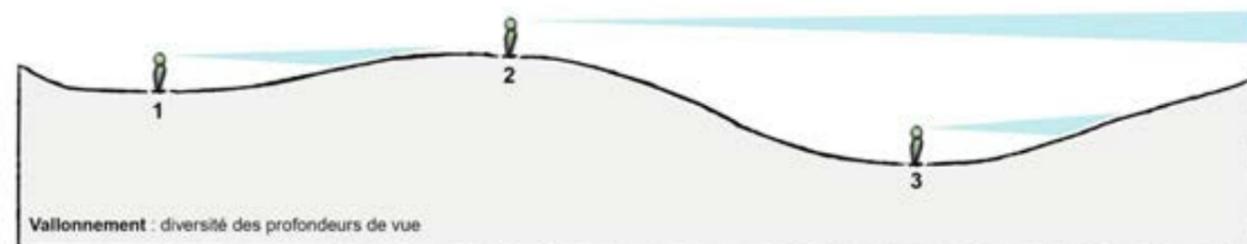


Figure 161 : Schéma du fonctionnement visuel lié au relief, en fonction de la position topographique de l'observateur (Source : AEPE-Gingko-2018)

IV.3. LES STRUCTURES ANTHROPIQUES

IV.3.1. LES LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

Les lieux de vie et d'habitat constituent des espaces privilégiés de découverte et d'appropriation des paysages. À ce titre, il est donc indispensable d'étudier leur localisation par rapport à la zone de projet, leur organisation paysagère, etc., afin de déterminer lesquels présentent des enjeux et des sensibilités potentielles vis-à-vis de celui-ci du point de vue paysager.

IV.3.1.1. À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

La Carte 57 et le Tableau 199 ci-après permettent d'identifier les principaux pôles urbains de l'aire d'étude éloignée, qui sont hiérarchisés en fonction de leur population communale. Dans ce cadre, seules les communes ayant une population communale supérieure à 3 000 habitants sont ici considérées. L'étude est ensuite affinée à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 199 : Les principaux lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Commune (Commune nouvelle)	Population communale en 2016 (Source : Insee)	Éloignement vis-à-vis de la ZIP (km)	Aire d'étude
Bressuire	20 500	7,6	Rapprochée
Argenton-les-Vallées (Argentonnay)	3 200	8,5	Éloignée
Nueil-les-Aubiers	5 600	9,5	Éloignée

On note qu'aucune agglomération majeure n'est répertoriée au sein de l'aire d'étude éloignée. La plus grande ville recensée est Bressuire avec 20 500 habitants ; elle est située en périphérie de l'aire d'étude rapprochée, au sud de la Zone d'Implantation Potentielle.

BRESSUIRE

L'agglomération de Bressuire, située à 7,6 km de la ZIP, se situe dans un environnement agricole bocager limitant fortement les vues en direction de la ZIP. Cependant, il est à noter que la partie nord de la ville se situe sur un versant orienté vers la ZIP, permettant potentiellement des vues lointaines en direction de celle-ci. Le niveau de sensibilité potentielle attribué à cette agglomération est donc **faible à modéré**. Bressuire se situant dans l'aire d'étude rapprochée, sa sensibilité vis-à-vis de la zone de projet est étudiée plus en détail dans la partie relative aux lieux de vie et d'habitat de l'aire d'étude rapprochée.

ARGENTON-LES-VALLÉES

L'unité urbaine d'Argenton-les-Vallées, est située à la confluence de l'Argent et de l'Ouère à 8,5 km au nord de la ZIP, en partie sur un versant orienté vers celle-ci. La végétation (bocage et ripisylve) et la trame bâtie ferment globalement les vues. Cependant, depuis les extensions pavillonnaires situées sur le plateau dominant la vallée de l'Argent, des vues lointaines, mais néanmoins filtrées par la végétation, sont possibles en direction de la ZIP du fait de la topographie. Le motif éolien est déjà présent à proximité de l'unité urbaine avec le parc de la Fragneraie, à environ 3 km au nord-est du bourg. La sensibilité potentielle attribuée à Argenton-les-Vallées est **faible, très ponctuellement modérée**.

NUEIL-LES-AUBIERS

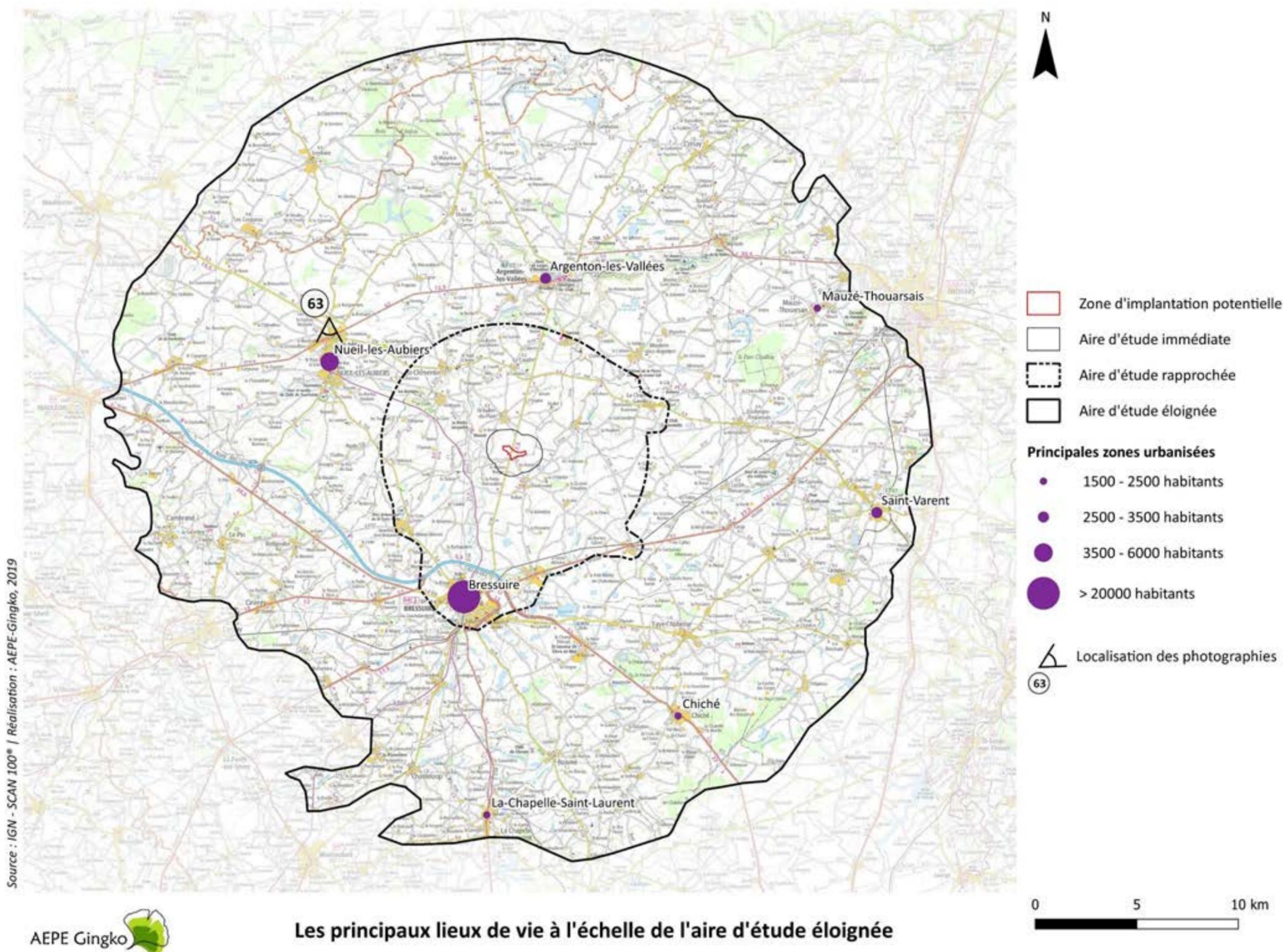
Le bourg de Nueil-les-Aubiers, localisé à 9,5 km au nord-ouest de la ZIP, se situe dans un contexte agricole bocager, dont le maillage est relativement bien conservé. Ce masque visuel, associé à la topographie et à la trame bâtie, ne permet pas de vue en direction de la ZIP depuis cette unité urbaine. Le motif éolien est déjà présent à proximité de l'unité urbaine avec le parc de la Fragneraie, à environ 6,5 km au nord-nord-ouest du bourg. Le niveau de sensibilité potentielle de Nueil-les-Aubiers est considéré comme étant **faible**.

Les majorités des unités urbaines de l'aire d'étude éloignée présentent globalement une **sensibilité paysagère faible**, sauf exceptions (points haut permettant quelques vues lointaines) vis-à-vis de la ZIP. L'éloignement est le facteur principal expliquant que les interactions visuelles soient limitées depuis des points éloignés de la ZIP (distance supérieure à 8 km). Associés à ceci, le relief vallonné ainsi que la trame végétale relativement dense du territoire induisent des vues généralement courtes ou mi-longues, souvent filtrées. L'organisation dense de la trame bâtie participe également à la fermeture visuelle depuis les bourgs.



Photo 63 : Environnement bocager de Nueil-les-Aubiers (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

Les enjeux paysagers liés aux lieux de vie et d'habitat se concentrent donc à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée dans laquelle on retrouve Bressuire ainsi que des bourgs de plus petite taille et un habitat plus diffus de petites structures bâties et de hameaux, typique des paysages de bocage. L'analyse détaillée des sensibilités de ces lieux de vie et d'habitat est présentée ci-après.



IV.3.1.2. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

Les bourgs situés au sein de l'aire d'étude rapprochée ont été analysés individuellement pour évaluer leur sensibilité vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éoliennes. Cette analyse s'est effectuée à partir des critères suivants : éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle, environnement immédiat, situation topographique et forme urbaine, risques d'intervisibilité avec la silhouette des bourgs (présence de boisements autour de la ville, ouvertures visuelles, etc...).

Le tableau et la carte ci-après présentent les résultats obtenus pour les bourgs recensés à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée concernant leur sensibilité paysagère potentielle. Ainsi plusieurs critères rentrent en compte :

- L'éloignement par rapport à la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) :
 - Plus un bourg est proche, plus le risque de visibilité depuis celui-ci, ainsi que le risque de covisibilité sont élevés ; plus les éoliennes risquent d'impliquer une modification substantielle de l'ambiance paysagère initiale (notion de taille apparente : avec la distance et l'effet de perspective, les aérogénérateurs deviennent peu à peu moins marquants).
- La situation topographique :
 - Un bourg en point haut ou sur un versant offre généralement plus de perspectives vers les territoires environnants et sa silhouette est plus souvent perceptible de l'extérieur – le risque est donc globalement plus élevé.
 - Un bourg en point bas est en général plus encaissé, le relief limite les vues vers l'extérieur – le risque est donc globalement plus faible. En revanche, si le bourg est proche de la ZIP, une attention particulière doit être portée au risque de surplomb.
 - Parmi les situations intermédiaires, les bourgs situés sur des versants orientés vers la ZIP peuvent être considérés comme plus sensibles que ceux orientés à l'opposé.

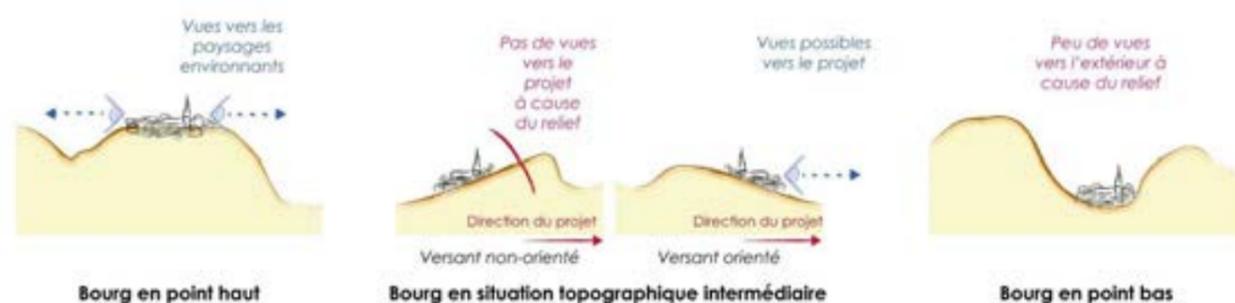


Figure 162 : Schéma de principe concernant la situation topographique des bourgs (Source : AEPE-Gingko, 2018)

- La forme urbaine :
 - En fonction de la typologie de l'urbanisation du bourg et de la densité de la trame bâtie, le nombre d'ouvertures visuelles varie : points de vue depuis l'intérieur ou les entrées / sorties de bourgs ; si des parcelles ouvertes se trouvent dans le village, des perspectives vers les paysages environnants sont possibles ; des lotissements périphériques peuvent offrir de larges perspectives sur le territoire...

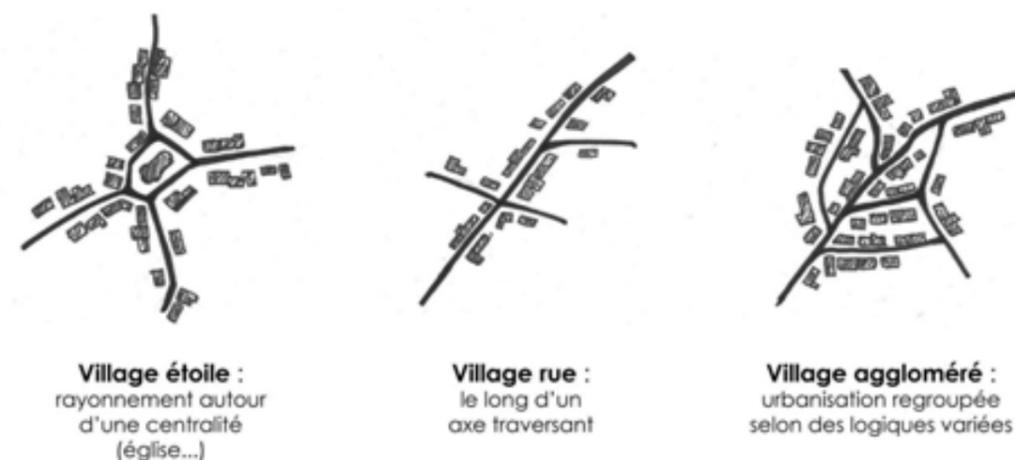


Figure 163 : Typologie des formes urbaines des bourgs (Source : AEPE-Gingko, 2018)

- L'environnement immédiat en direction de la ZIP :
 - Si des masques visuels (forêt...) sont présents entre le bourg et la ZIP, le risque d'interaction visuelle se trouve réduit.
- La présence de risque(s) de visibilité significatif(s) depuis le bourg :
 - Il s'agit de déterminer, à travers un travail alliant cartographie et analyse de terrain, si des ouvertures visuelles en direction de la ZIP sont possibles, notamment depuis le cœur de la ville ou du village, la périphérie et / ou les entrées / sorties de bourg.
- La présence de risque(s) de concurrence visuelle avec la silhouette de bourg :
 - Il s'agit d'établir si le bourg considéré est perceptible depuis les paysages environnants sur des sites fréquentés (réseau routier...) et si la ZIP risque d'être perceptible simultanément (portion similaire du champ visuel).

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous et illustrés sur la carte des *Sensibilités potentielles des lieux de vie à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée* présente ci-après.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle forte** sont les lieux de vie et d'habitat où plusieurs vues sont possibles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle, et de façon potentiellement assez marquante.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle modérée** sont les lieux de vie et d'habitat où une ou plusieurs vues sont possibles en direction de la Zone d'Implantation Potentielle.

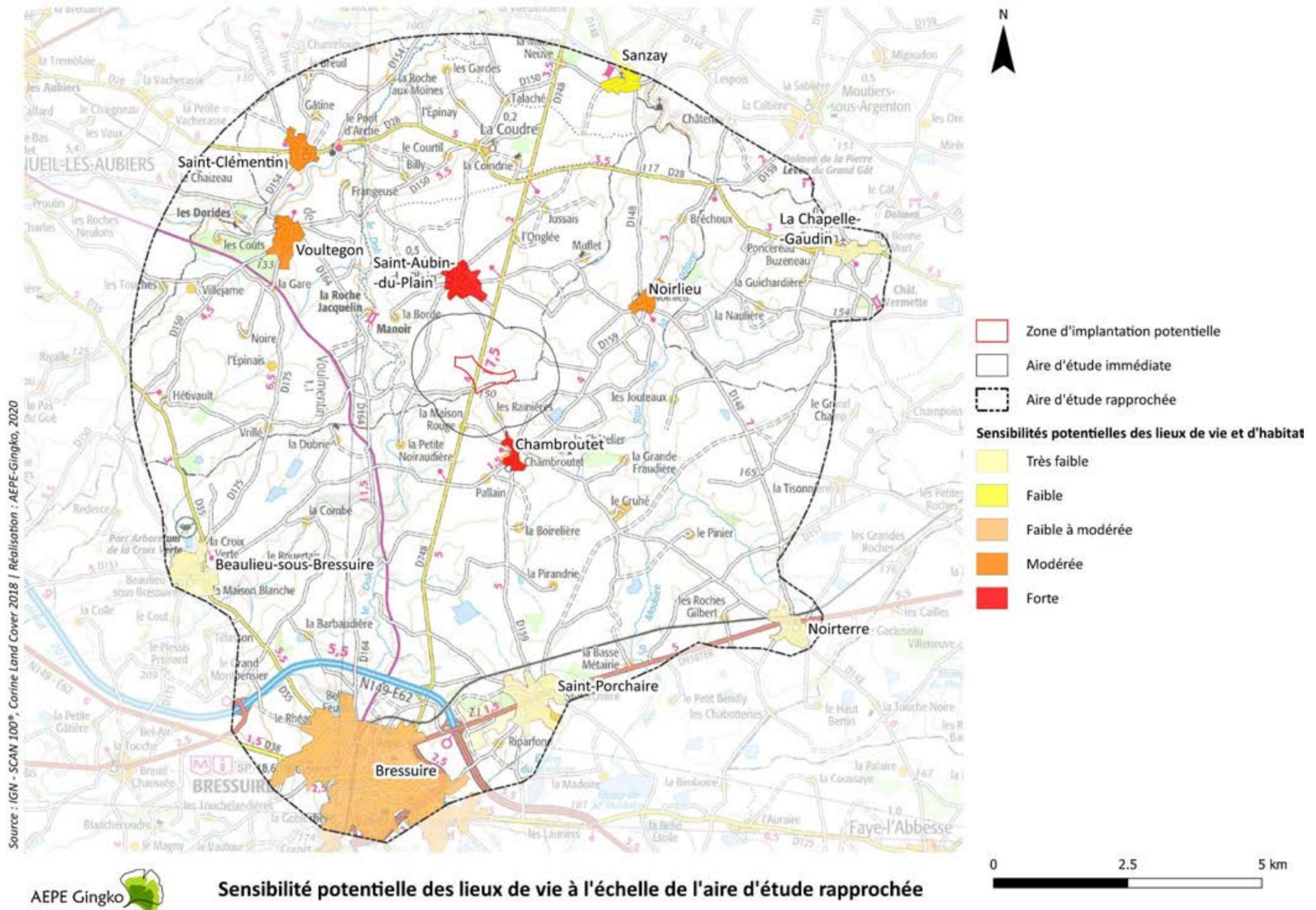
Les bourgs à **sensibilité forte ou modérée** font l'objet d'une analyse détaillée dans la suite du document, et plus particulièrement ceux situés dans l'aire d'étude rapprochée. Certains d'entre eux peuvent présenter un risque de covisibilité, avec des vues simultanées entre la silhouette du bourg et la ZIP.

Les bourgs à la **sensibilité potentielle faible** sont les lieux de vie et d'habitat où les vues en direction de la Zone d'Implantation Potentielle sont lointaines et / ou en grande partie masquées par différents filtres (végétation, topographie, bâti).

Les bourgs à la **sensibilité potentielle très faible** sont les lieux de vie et d'habitat où aucune vue en direction de la Zone d'Implantation Potentielle n'a été identifiée.

Tableau 200 : Les principaux lieux de vie et d'habitat à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Commune (Commune nouvelle)	Population communale en 2016 (Source : Insee)	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Principales caractéristiques paysagères											Risque de visibilité si implantation d'éoliennes au sein de la Zone d'Implantation Potentielle					Niveau de sensibilité paysagère potentielle			
			Situation topographique					Forme urbaine			Environnement immédiat en direction de la Zone d'Implantation Potentielle			Risque de visibilité significatif depuis le bourg			Risque de concurrence visuelle avec la silhouette de bourg					
			Point haut	Plateau intermédiaire	Versant orienté	Versant non-orienté	Point bas	Village-étoile	Village-rue	Village-aggloméré	Ouvert	Semi-ouvert	Fermé	Cœur de ville	Périphérie	Entrées, sorties	OUI	NON				
Chambroutet (Bressuire)	20 500	1,5	X							X				X			X	X				Fort
Saint-Aubin-du-Plain	570	1,6		X						X				X			X	X				Fort
Noirlieu (Bressuire)	20 500	3,2						X	X				X			X	X	X				Modéré
Voultegon (Voulmentin)	1 100	4,5		X					X							X	X			X		Modéré
Saint-Clémentin (Voulmentin)	1 100	5,2	X		X		X			X				X			X	X				Modéré
Sanzay (Argentonnay)	3 200	6,0	X						X	X				X		X				X		Faible
Saint-Porchaire (Bressuire)	20 500	6,0		X										X						X		Très faible
Beaulieu-sous-Bressuire (Bressuire)	20 500	6,5		X		X				X				X						X		Très faible
Noirterre (Bressuire)	20 500	7,4		X					X					X						X		Très faible
La-Chapelle-Gaudin (Argentonnay)	3 200	7,5		X						X				X						X		Très faible
Bressuire (Bressuire)	20 500	7,6	X			X				X				X	X		X			X		Faible à modéré



Carte 58 : Sensibilité potentielle des lieux de vie à l'échelle de l'aire rapprochée

Ci-après, est détaillée l'analyse paysagère des bourgs présentant une sensibilité paysagère considérés comme a minima faible à modérée.

CHAMBROUTET (COMMUNE DE BRESSUIRE)

Situé à environ 1,5 km au sud-est de la Zone d'Implantation Potentielle, le centre-bourg de Chambrouet se place légèrement en point haut par rapport à celle-ci.

La trame bâtie étant lâche dans l'ensemble du fait de la présence de nombreux pavillons relativement espacés, des vues vers la ZIP sont potentiellement possibles, même si tronquées, dans le village. La topographie joue également un rôle dans la présence de perspectives vers la ZIP ; Chambrouet étant situé en point haut, les rues dans l'axe du site d'étude s'ouvrent sur le paysage et des points de vue s'offrent alors en direction de la ZIP, par-dessus la trame bâtie. La présence de boisements denses au nord-est et à l'ouest du village réduit cependant les risques de visibilité du projet depuis l'est et le sud de Chambrouet. Depuis les sorties nord du bourg, les vues sont semi-lointaines en direction de la zone de projet.

Un risque de covisibilité est également possible avec le clocher de l'église depuis l'entrée sud de Chambrouet via la RD159.

Avec plusieurs secteurs du village depuis lesquels des perceptions en direction de la ZIP sont possibles, et du fait de sa proximité, le village de Chambrouet fait l'objet d'une **sensibilité forte**.



Photo 64 : Chambrouet – vue filtrée en direction de la ZIP à l'entrée sud du village – risque de covisibilité du projet avec le clocher de l'église (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 65 : Chambrouet – la position en point haut du village permet des vues vers la ZIP depuis le centre du bourg (Source : streetview)



Carte 59 : Zoom sur Chambrouet et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

SAINT-AUBIN-DU-PLAIN

Le centre-bourg de Saint-Aubin-du-Plain se situe à environ 1,6 km au nord de la Zone d'Implantation Potentielle, en position topographique légèrement plus basse que celle de la ZIP.

Son organisation en village agglomérée limite fortement les vues lointaines depuis le centre-bourg. Lorsque celles-ci existent, elles sont tronquées par la trame bâtie. Cependant, depuis les entrées et les sorties de bourg, les vues sont plus franches en direction du site du projet du fait de la proximité de celui-ci, malgré l'environnement bocager.

Un risque de concurrence visuelle du projet avec la silhouette de bourg et le clocher de l'église est identifié depuis les entrées nord du village.

Considérant la proximité de Saint-Aubin-du-Plain avec la ZIP, et les zones qui permettent des vues ouvertes ou semi-ouvertes en direction du site, ce lieu de vie et d'habitat fait l'objet d'une **sensibilité forte**.



Photo 66 : Saint-Aubin-du-Plain – la ZIP s'étire à la gauche du clocher de l'église



Photo 67 : Saint-Aubin-du-Plain - ouverture visuelle en direction de la zone de projet au niveau du terrain de sport à la sortie sud du bourg (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Source : IGN - BD ORTHO®, BD TOPO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Carte 60 : Zoom sur Saint-Aubin-du-Plain et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

NOIRLIEU (COMMUNE DE BRESSUIRE)

Situé à environ 3,2 km de la Zone d'Implantation Potentielle, Noirlieu a une organisation en étoile, centrée sur le vieux bourg.

Du fait d'une situation topographique légèrement en point bas par rapport à la zone de projet et d'un environnement bocager, les vues vers la ZIP sont très rares. Cependant, depuis la sortie ouest de Noirlieu, le paysage s'ouvre, offrant une vue vers la ZIP. Un autre point de sensibilité concerne la proximité des parcs en exploitation de Noirterre et la Chapelle-Gaudin, dont l'éolienne la plus proche est située à 2,7 km de la périphérie de Noirlieu. Ce parc est principalement visible depuis la frange est du village.

La proximité du site d'étude, la présence d'une vue potentielle dans sa direction depuis l'ouest de Noirlieu ainsi que la présence de parcs éoliens à proximité confèrent à Noirlieu une **sensibilité paysagère modérée**.



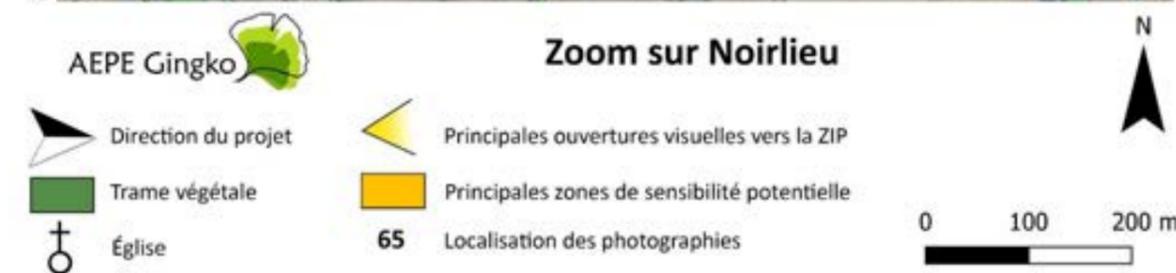
Photo 68 : Noirlieu – Le parc éolien de Noirterre est visible depuis l'entrée sud du village – l'environnement du village est bocager (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 69 : Noirlieu – Une vue en direction de la zone de projet s'ouvre derrière le calvaire à l'ouest du village – celle-ci est toutefois filtrée par la végétation (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Source : IGN - BD ORTHO®, BD TOPO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Carte 61 : Zoom sur Noirlieu et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

VOULTEGON (COMMUNE DE VOULMENTIN)

Le centre-bourg de Voultegon se situe à environ 4,5 km au nord-ouest de la Zone d'Implantation Potentielle, en situation topographique intermédiaire.

La trame bâtie dense du centre-bourg ne permet pas d'ouvertures visuelles sur le grand paysage. De même, les jardins des pavillons installés au sud du centre-bourg suffisent à fermer les vues depuis cette partie du village. De ce fait, seule la périphérie du village orientée vers la ZIP, c'est à dire les franges est de Voultegon, sont potentiellement ouvertes vers le grand paysage et donc vers la ZIP. La trame bocagère réduit cependant le nombre de vues ouvertes en les filtrant.

Du fait de la présence de plusieurs vues potentielles vers la ZIP depuis les franges urbaines de Voultegon, la sensibilité attribuée à cette zone urbaine est **modérée**.



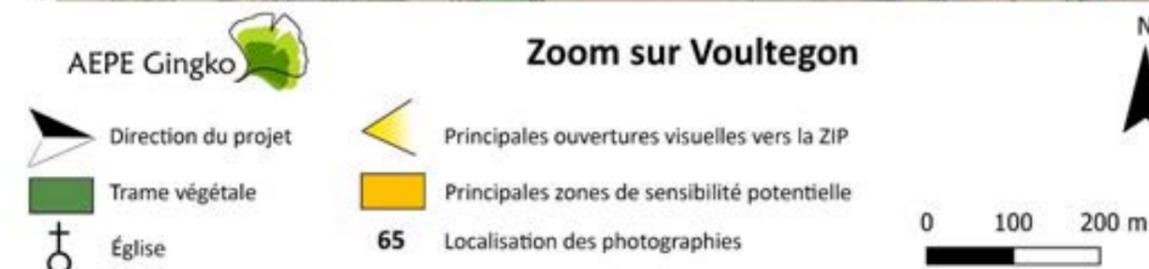
Photo 70 : Voultegon – Depuis l'entrée sud du village, la vue s'ouvre latéralement en direction du plateau accueillant la ZIP (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 71 : Voultegon – Depuis la frange urbaine nord-est, la vue est semi-ouverte (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Source : IGN - BD ORTHO®, BD TOPO® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Carte 62 : Zoom sur Voultegon et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

SAINT-CLEMENTIN (COMMUNE DE VOULMENTIN)

Le village de Saint-Clémentin est en partie positionné sur le versant ouest de l'Argent, et est donc orienté vers la ZIP. Son centre-bourg se situe à environ 5,2 km au nord-ouest de la Zone d'Implantation Potentielle.

Malgré sa position en point haut, peu de vues s'ouvrent directement sur la ZIP du fait de son éloignement et des masques visuels présents. En effet, la densité du bâti associée à une trame végétale importante, en particulier au sud de Saint-Clémentin avec la présence de boisement et de la ripisylve de l'Argent, ferment globalement les vues vers la ZIP. De plus, le sud du village étant situé légèrement en contrebas, proche du cours d'eau, peu de perception vers l'extérieur du village y sont possibles. Cependant, au nord, des vues s'ouvrent vers la ZIP du fait de la situation topographique en point haut. Une vue semi-ouverte vers la ZIP s'ouvre également depuis la sortie sud du village, au niveau du lavoir.

Un risque de covisibilité est également possible entre la ZIP et le clocher de l'église depuis l'entrée nord de Saint-Clémentin.

Les perceptions potentielles depuis le nord et la sortie sud de la zone bâtie ainsi que l'éventuelle covisibilité de la zone de projet avec le clocher de l'église impliquent une **sensibilité modérée** vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éoliennes au sein de la ZIP.



Photo 72 : Saint-Clémentin – Patrimoine bâti de qualité (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 73 : Saint-Clémentin – Vue ouverte sur le plateau accueillant la ZIP depuis l'entrée nord du village – risque de covisibilité avec le clocher de l'église (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Carte 63 : Zoom sur Saint-Clémentin et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

BRESSUIRE

La zone urbaine de Bressuire est la plus importante de l'aire d'étude et compte environ 20 500 habitants. Bâti dans la vallée du Dolo, le centre-ville de Bressuire est éloigné d'environ 7,6 km de la Zone d'Implantation Potentielle.

Le caractère urbain fermé des paysages de la ville ne permet que peu de vues dégagées en direction de la ZIP. L'environnement bâti, le relief tourné vers la vallée du Dolo et la végétation génèrent de nombreux masques visuels en direction de la zone de projet. Toutefois, depuis les franges nord et nord-ouest, il existe un risque de visibilité ponctuelle en direction de la ZIP en raison de la position topographique haute des quartiers résidentiels nord de la ville.

Du fait de l'existence de ces nombreux masques visuels et des quelques points de vue ponctuels orientés vers la ZIP depuis les hauteurs de la ville, ce lieu de vie et d'habitat fait l'objet d'une **sensibilité faible à modérée**.

Au vu de ses intérêts touristiques et patrimoniaux, la ville de Bressuire est également abordée dans les parties « IV.3.3 Les éléments d'intérêt touristique » et « IV.6 L'analyse patrimoniale ».



Photo 74 : Bressuire - Château et centre-ville (Source : wikipedia.org)



Photo 75 : Bressuire - A l'approche de la zone commerciale au nord de Bressuire, la topographie en point haut offre une vue vers le plateau accueillant la ZIP (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 76 : Bressuire - Depuis la sortie nord-ouest de la ville, la vue s'ouvre en direction du site d'étude (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Source : IGN - BD ORTHO®, BD TOPO® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Carte 64 : Zoom sur Bressuire et identification des principales ouvertures visuelles vers la ZIP

IV.3.1.3. LES HAMEAUX PROCHES

De la même façon que pour les bourgs à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les lieux-dits situés à proximité de la Zone d'Implantation Potentielle sont étudiés et différents critères permettent de les hiérarchiser en fonction de leur sensibilité potentielle vis-à-vis du projet : distance, situation topographique (le hameau est-il localisé sur un versant orienté en direction de la Zone d'Implantation Potentielle ? ...), forme du hameau et présence ou non d'ouvertures visuelles (le bâti agricole bloque-t-il le regard au premier plan ? ...). Ainsi, plusieurs secteurs de sensibilité potentielle sont identifiés. Leurs sensibilités sont détaillées dans le tableau ci-après et cartographiées.

Tableau 201 : L'analyse de la sensibilité paysagère potentielle des hameaux proches

Nom du hameau	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Contexte paysager (situation topographique, environnement immédiat, ...)	Direction de la ZIP	Risque de visibilité depuis ce hameau	Niveau de sensibilité paysagère potentielle
Champagne	0,5	Hameau composé de quelques habitations, situé légèrement en contrebas de la ZIP, dans un contexte bocager agricole. Les bâtiments agricoles, au sud du hameau, et la végétation (bocage, jardin) contribuent à filtrer les vues.	Sud	Oui	Modéré
Le Bois Roux	0,5	Hameau de 2 habitations, en situation topographique intermédiaire, dans un contexte bocager agricole à maille lâche.	Sud	Oui	Fort
La Picaudière	0,6	Hameau d'une seule habitation, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole. Les haies basses permettent potentiellement des vues vers la ZIP, ainsi que le recul que provoque l'étang.	Sud-ouest	Oui	Modéré
Beauvais	0,5	Hameau de petite taille, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole, avec une strate arborée filtrant les vues.	Sud-ouest	Oui	Modéré
Les Marsaudières	0,7	Hameau d'une seule habitation, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole. La présence de boisement et d'une trame bocagère dense filtrent fortement, voire ferment, les vues vers la ZIP.	Ouest	Oui mais fortement filtrée	Faible à modéré

Nom du hameau	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Contexte paysager (situation topographique, environnement immédiat, ...)	Direction de la ZIP	Risque de visibilité depuis ce hameau	Niveau de sensibilité paysagère potentielle
L'Hôpiteau	0,5	Hameau d'une seule habitation, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole. La présence de boisement et d'une trame bocagère dense filtrent fortement les vues vers la ZIP.	Ouest	Oui	Modéré
Sainte-Marie	0,7	Hameau d'une seule habitation, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole. La haie longeant la route et desservant le hameau ainsi que les boisements filtrent potentiellement les vues vers la ZIP.	Ouest	Oui	Modéré
Le Petit Villeneuve	0,5	Hameau d'une seule habitation, en situation topographique intermédiaire, dans un contexte bocager agricole.	Nord-ouest	Oui	Modéré
Le Grand Villeneuve	0,5	Hameau de deux habitations, en situation topographique intermédiaire, dans un contexte bocager agricole. La ZIP s'étend à l'arrière des bâtiments.	Nord-ouest	Oui	Fort
Les Rainières	0,5	Hameau composé de quelques habitations, en situation topographique légèrement surélevée par rapport à la ZIP, dans un contexte bocager agricole. Les bâtiments agricoles contribuent à filtrer les vues.	Nord	Oui	Modéré
La Maison Rouge	0,6	Hameau composé de deux habitations, localisé le long de la RD748 (route traversant la ZIP) en situation topographique intermédiaire, dans un contexte bocager agricole. Le maillage bocager lâche permet des vues potentiellement ouvertes vers la ZIP. Cependant, l'une des habitations présentent une haie dense, pouvant filtrer les vues.	Nord	Oui	Fort

Nom du hameau	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Contexte paysager (situation topographique, environnement immédiat, ...)	Direction de la ZIP	Risque de visibilité depuis ce hameau	Niveau de sensibilité paysagère potentielle
La Lucie	0,5	Hameau composé d'une seule habitation, en situation topographique légèrement en contrebas par rapport à la ZIP, installé le long de la Rainaudière, dans un contexte bocager agricole. Les haies bocagères étant plus basses au nord du hameau, les vues vers la ZIP sont potentiellement plus ouvertes.	Nord-est	Oui	Fort
Le Pré Sec	0,6	Hameau composé d'une seule habitation, en situation topographique légèrement en contrebas par rapport à la ZIP, installé le long de la Rainaudière, plus bas que La Lucie, dans un contexte bocager agricole. Les haies bocagères étant plus basses au nord du hameau, les vues vers la ZIP sont potentiellement plus ouvertes.	Nord-est	Oui	Modéré
La Parée	0,8	Hameau de petite taille, en situation topographique légèrement en contrebas par rapport à la ZIP, installé le long de la Rainaudière, dans un contexte bocager agricole. Les haies bocagères étant plus basses au nord du hameau, les vues vers la ZIP sont potentiellement plus ouvertes.	Nord-est	Oui	Modéré
Pouilly	0,5	Hameau de petite taille, situé légèrement en contrebas de la ZIP, dans un contexte bocager agricole. Les haies bocagères étant plus basse au nord du hameau, les vues vers la ZIP sont potentiellement plus ouvertes.	Est	Oui	Modéré

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, le territoire compte un certain nombre de hameaux et écarts agricoles de taille variable, dispersés selon l'organisation caractéristique de l'habitat rural du bocage et qui associent généralement une ou plusieurs habitations avec des structures d'exploitation agricole.

Ils s'accompagnent fréquemment d'une végétation arborée fournie à proximité du bâti (jardins, bocage) qui filtre les perceptions extérieures.

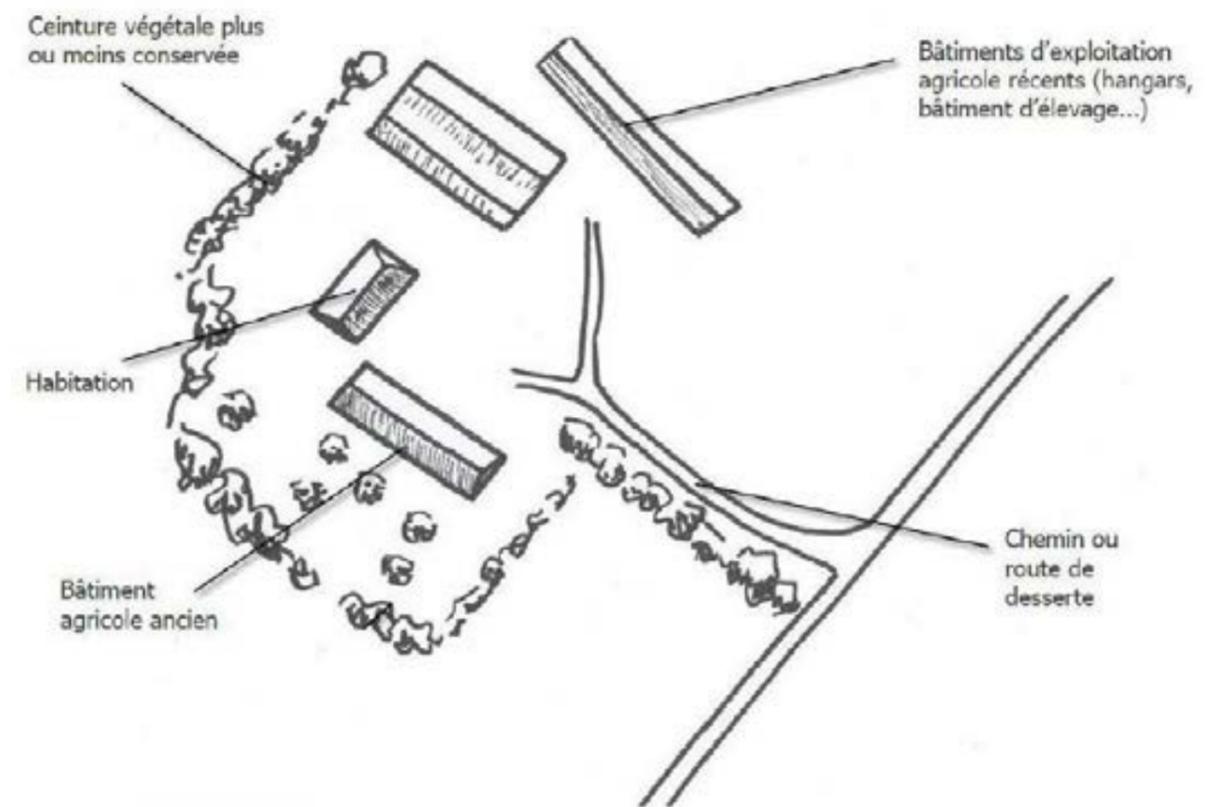


Figure 164 : Schéma d'organisation des hameaux dispersés (Source : AEPE Gingko 2016)



Photo 77 : Les Rainières – Organisation typique d'un hameau du bocage (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 78 : Maison Rouge – Vue frontale en direction de la ZIP depuis le hameau (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 79 : Beauvais – Les trames bâtie et végétale filtrent les vues (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 80 : Pouilly – La hameau est ouvert sur un environnement bocager, en direction de la ZIP (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



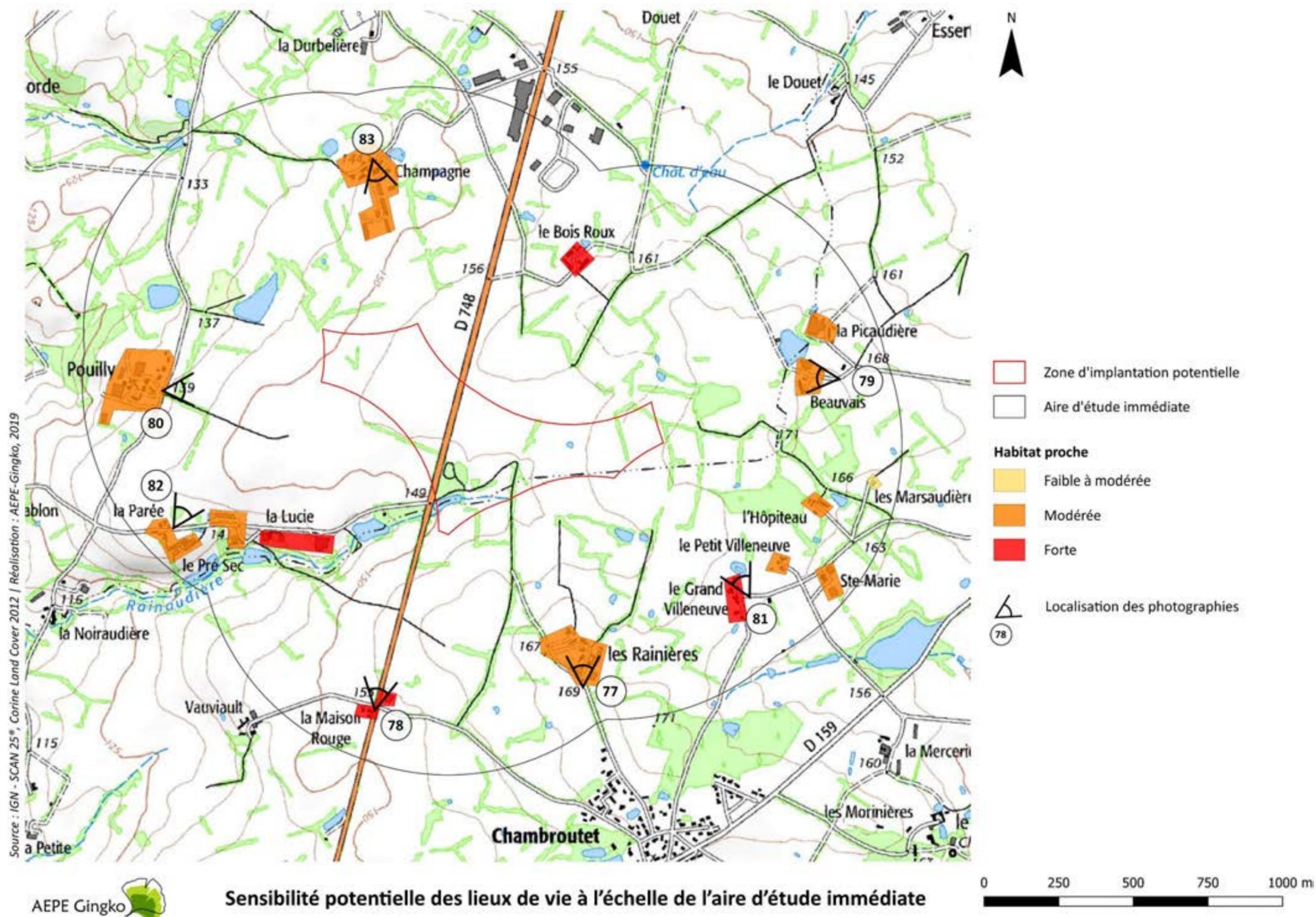
Photo 81 : Le Grand Villeneuve – La ZIP s'étend derrière l'habitation et les bâtiments agricoles (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 82 : La Parée – Les vues s'ouvrent vers la ZIP, à peine filtrées par la végétation bocagère peu dense - le mat de mesure est visible depuis le hameau (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 83 : Champagne – La trame bâtie ferme partiellement les vues depuis la cour du hameau (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Carte 65 : Sensibilité potentielle des lieux de vie à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

IV.3.1.4. LA CONCLUSION SUR L'ANALYSE DES LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

L'étude du contexte paysager des principaux lieux de vie et d'habitat permet de les hiérarchiser en fonction de leur sensibilité vis-à-vis de la mise en place d'éoliennes au sein de la Zone d'Implantation Potentielle. Les trames bâtie et végétale filtrent en partie les vues depuis une majorité des hameaux, cependant la proximité de ceux-ci à la zone de projet leur confère des sensibilités allant globalement de modérée à forte. Ressortent ainsi :

- Avec une sensibilité potentielle forte : les bourgs de Chambrouet et de Saint-Aubin-du-Plain, les hameaux de La Lucie, Bois Roux, Grand Villeneuve et La Maison Rouge.
- Avec une sensibilité potentielle modérée : les bourgs de Saint-Clémentin, de Voultegon et de Noirlieu, les hameaux de Champagne, La Picaudière, Beauvais, l'Hôpiteau, Sainte-Marie, Le Petit Villeneuve, Les Rainières, Le Pré Sec, La Parée et Pouilly.
- Avec une sensibilité potentielle faible à modérée : les Marsaudières.

La partie relative à la caractérisation des effets devra s'attacher à vérifier l'acceptabilité de l'insertion paysagère du projet depuis ces lieux de vie et d'habitat, en termes de lisibilité, de rapports d'échelle, de modifications de l'ambiance paysagère initiale, etc.

IV.3.2. LES AXES DE COMMUNICATION

Les axes de communication constituent des composantes organisant les territoires : s'ils peuvent représenter selon les cas des lignes de force structurantes, des barrières, etc..., ils sont surtout des espaces de découverte privilégiés des paysages. L'appréhension du territoire est dynamique et dépend fortement de la vitesse de l'automobiliste, ainsi les paysages paraissent mouvants et les perceptions que l'on en a sont changeantes. L'étude des axes permet à la fois de comprendre le rôle qu'ils jouent dans les territoires, et d'identifier les tronçons qui présentent plus ou moins de sensibilité par rapport au projet.

IV.3.2.1. LES AXES MAJEURS A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Le territoire de la zone d'étude est structuré par un réseau routier dense dont les infrastructures marquent de façon notable le paysage. La diversité de la trame viaire (des grands axes au maillage de petites routes de desserte locale) permet des perceptions paysagères très variées et à différentes vitesses. La carte ci-après fait état des grands axes routiers de la zone.

La route E62, reliant Nantes à Poitiers est l'axe routier principale de la zone d'étude. Cette route est composée de la RN249 entre Nantes et Bressuire et de la RN149 entre Bressuire et Poitiers. La portion ouest de cette route, jusqu'à Bressuire, comporte 4 voies (RN249) puis laisse place à une route à double voie à la sortie est de l'agglomération (RN149). Cet axe traverse le sud-ouest de l'aire d'étude selon un axe ouest/sud-est en contournant Bressuire par le nord. Des vues sont potentiellement possibles depuis le tronçon longeant le nord de Bressuire mais du fait de l'éloignement de cette route à la Zone d'Implantation Potentielle, de la vitesse à laquelle celle-ci est pratiquée et des

nombreux masques visuels présents (topographie, végétation, talus encadrant la route), ces quelques vues sont très lointaines et ponctuelles. Cet axe présente donc une **sensibilité potentielle faible, très ponctuellement modérée**. La RN149, axe suivant la RN249 entre Mauléon et Bressuire, présente les mêmes caractéristiques et donc une **sensibilité potentielle faible, très ponctuellement modérée**.



Photo 84 : Les talus encadrant la RN249 ferment les vues vers le grand paysage (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

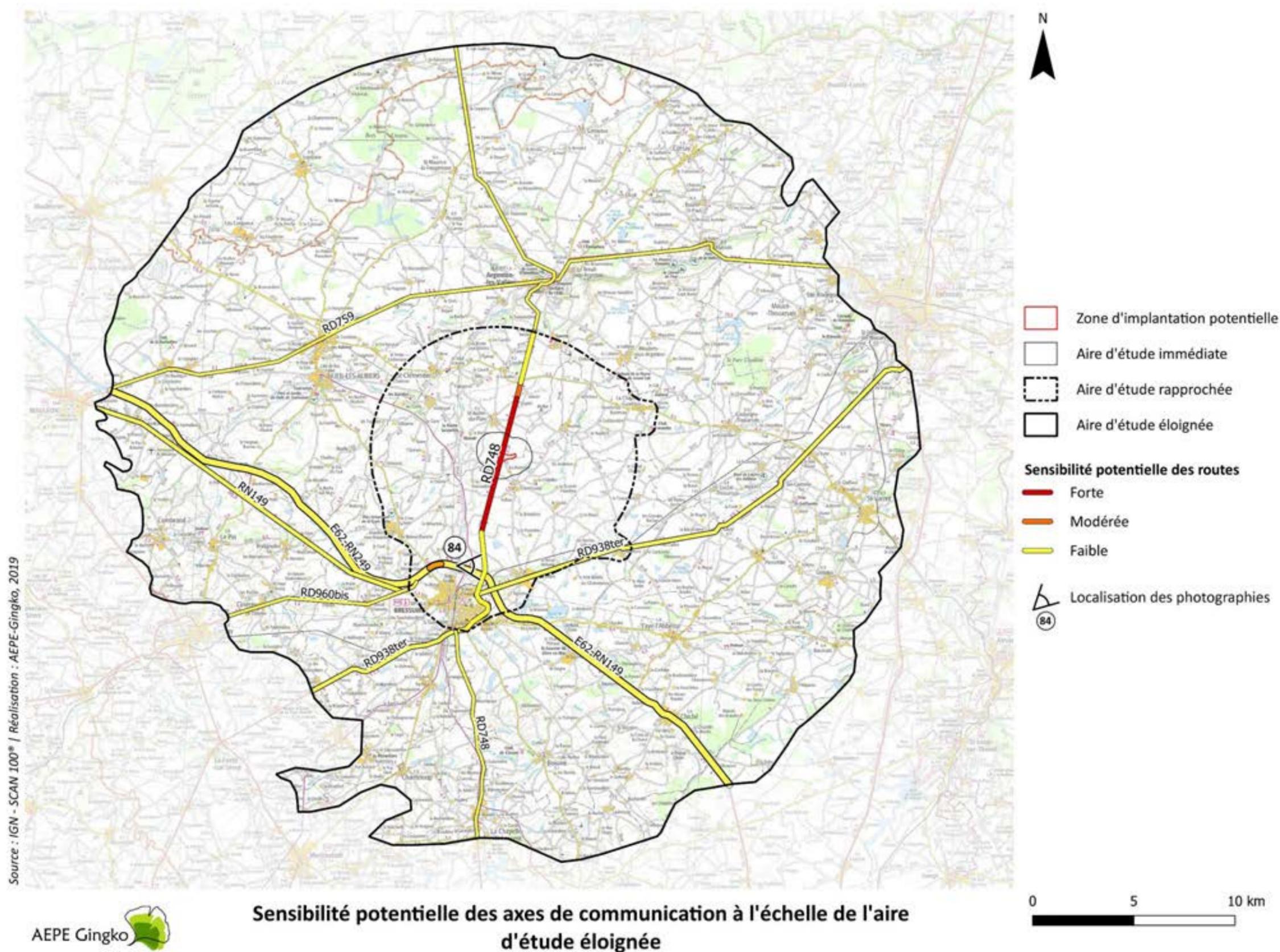
La RD960bis, axe reliant Bressuire à Chantonnay (ville au sud-ouest de l'aire d'étude éloignée) ne présente aucune ouverture visuelle en direction de la ZIP. Ceci s'explique majoritairement par le fait que cette route ne se situe pas dans un axe direct de la ZIP. De plus, même si celle-ci offre quelques points hauts, le bocage ainsi que les haies encadrant la route sur de nombreux tronçons limitent fortement les vues sur le paysage. La sensibilité potentielle de la RD960bis vis-à-vis de la ZIP est donc **faible**.

La RD938ter relie Fontenay-le-Comte (ville au sud de l'aire d'étude éloignée) à Thouars (ville à l'est de l'aire d'étude éloignée), en passant par Bressuire. Le tronçon reliant Bressuire à Noirtierre, se situe latéralement à la ZIP. Les vues dans cette direction sont fermées par une végétation bocagère bien conservée. Le tronçon situé entre Noirtierre et Thouars ne se place, quant à lui, pas dans un axe direct à la ZIP. Associé à cela, les nombreux masques visuels (topographie, trame bocagère) ne permettent pas de vues vers la ZIP. Le niveau de sensibilité potentielle de la RD938ter vis-à-vis à la zone de projet est donc **faible**.

La RD748 relie Angers (ville au nord de l'aire d'étude éloignée) à Niort (ville au sud de l'aire d'étude éloignée), en passant par Bressuire. Seul le tronçon de RD748 traversant l'aire d'étude rapprochée et la ZIP est potentiellement **modérément ou fortement sensible** au projet, selon son éloignement à la ZIP. Les tronçons nord et sud, ne se situant pas dans l'aire d'étude rapprochée, présentent quant à eux une **sensibilité potentielle faible** du fait de leur éloignement et des nombreux masques visuels (topographie, végétation). Cette sensibilité sera étudiée plus en détail dans la partie suivante, relative aux axes de communications à l'échelle de l'aire rapprochée.

La RD759, traversant l'aire d'étude éloignée selon un axe ouest-est et reliant Mauléon à Thouars se positionne latéralement à la ZIP. Étant encadré par des haies sur de nombreuses portions et s'inscrivant dans un contexte bocager, les vues en direction du grand paysage sont la plupart du temps fermées. Lorsqu'un point haut permet des vues plus lointaines, celles-ci sont filtrées par la topographie ou la végétation. La RD759 présente donc une sensibilité potentielle **faible** vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes au sein de la ZIP.

Globalement, les vues en direction de la ZIP depuis les axes de communication structurants de l'aire d'étude éloignée sont très rares. La sensibilité potentielle globale de ces axes est de ce fait **faible, très ponctuellement modérée**.



Carte 66 : Sensibilité potentielle des axes de communication à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

IV.3.2.2. LES AXES STRUCTURANTS A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

À cette échelle, une analyse cartographique détaillée est réalisée afin d'identifier les axes dont les tronçons relèvent d'une sensibilité paysagère potentielle, en prenant en compte un ensemble de critères paysagers : orientation vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle, composition des abords, situation topographique, présence d'ouvertures visuelles... Le tableau et la carte ci-après présentent les résultats de cette étude à propos des principaux axes recensés, hiérarchisés en fonction de leur importance et donc de leur niveau de fréquentation.

Les perceptions depuis le réseau routier de l'aire rapprochée sont très variables selon les axes et les portions de territoire concernés. Malgré un contexte paysager général bocager qui tend à rythmer les vues avec une alternance d'ouvertures et de fermetures depuis de nombreuses routes, certaines sont néanmoins plus ouvertes car sans haies accompagnant les bords de route. La plupart des axes secondaires ne suivent pas les fonds de vallons, mais recoupent les mouvements du relief, ce qui fait naître des perceptions contrastées lors de leur traversée : les points hauts offrent une profondeur de vue importante alors que les points bas sont plus fermés.

Les sensibilités les plus fortes se trouvent sur la RD748, axe traversant la Zone d'Implantation Potentielle. Concernant les autres axes, les tronçons potentiellement sensibles sont en situation topographique haute et relativement ouverte sur le paysage. Les secteurs à sensibilité plus faible se situent globalement aux abords de l'aire d'étude rapprochée ; des vues vers la ZIP y sont potentiellement possibles, mais très ponctuellement et le plus souvent filtrées/tronquées par les différents masques visuels.



Photo 85 : La RD938ter - alternance de points hauts et de points bas générant des vues contrastées ; la ZIP se situe latéralement à cet axe (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 86 : La RD159 – Le maillage bocager joue sur l'ouverture des vues (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 87 : RD148 - La topographie en point haut et le maillage bocager lâche permet des vues lointaines (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 88 : La RD159 (à l'approche de Chambroutet) - La présence des haies arborées plus ou moins lointaines conditionnent les profondeurs de perception (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 89 : La RD159 (entre Chambroutet et Noirlieu) - Les haies arborées de bords de routes ferment une grande partie des perceptions dans le bocage (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)



Photo 90 : La RD159 (à l'approche de Noirlieu) - Les haies basses qui accompagnent le réseau routier laissent filtrer les perceptions (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

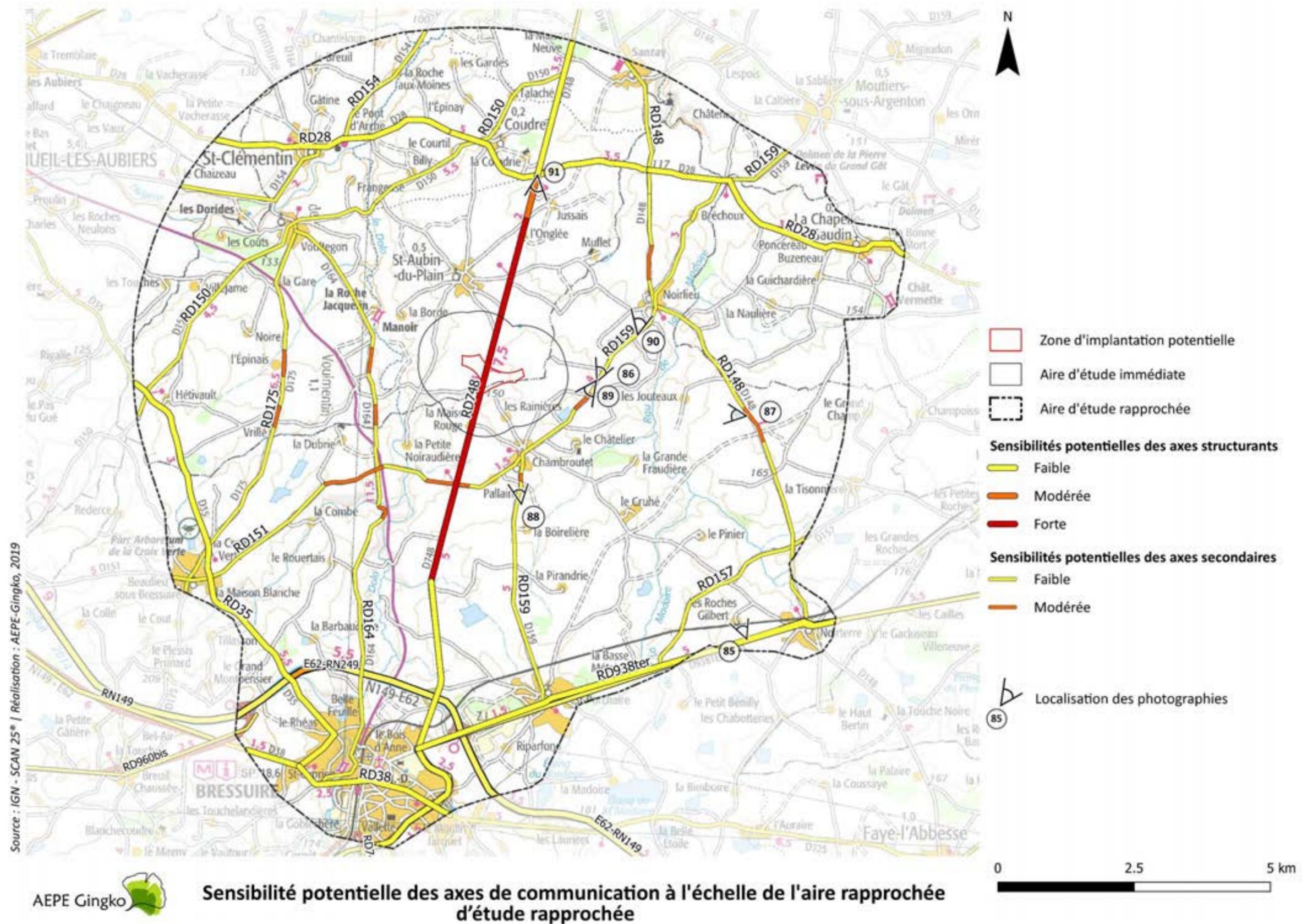


Photo 91 : La RD748 (au nord de la ZIP) – Depuis les points hauts, les vues s'ouvrent sur le plateau accueillant la ZIP (Source : AEPE-Gingko, le 21/03/2019)

Tableau 202 : L'analyse de la sensibilité paysagère potentielle des axes structurants à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Importance	Route	Éloignement minimum à la ZIP (km)	Commentaire paysager (situation topographique, composition des abords...)		Niveau de sensibilité paysagère potentielle
Axe structurant	RD748	3,4	Route reliant Bressuire à Argenton-les-Vallées selon un axe nord/sud, en traversant la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP). Alternance de points hauts et de points bas du fait d'une topographie vallonnées.	Entre Bressuire et les Roches Neuves, la topographie et la trame végétale ferment les vues vers la ZIP.	Faible
		0		Entre Les Roches Neuves et l'Onglée, la route fait face à la zone de projet et la traverse. Les vues sont franches, en particulier depuis les points hauts.	Fort
		2,8		Entre l'Onglée et l'intersection avec la RD28, la route fait face à la zone de projet mais l'éloignement et le vallonnement tronquent les vues vers la ZIP.	Modéré
		3,5		Entre l'intersection avec la RD28 et Argenton-les-Vallées, la topographie et la trame végétale ferment/filtrent les vues en direction de la ZIP.	Faible
Axe secondaire	RD159	1	Route reliant Moutiers-sous-Argenton à Saint-Porchaire selon un axe nord-est/sud. Les vallons et le maillage bocager offrent des vues contrastées vers la ZIP. Entre Chambrotet et Noirlieu, le paysage est ponctuellement plus ouvert et des vues latérales plus dégagées vers la ZIP sont possibles du fait d'un bocage moins dense et d'une topographie vallonnée. Le motif éolien se découvre ponctuellement depuis cet axe, avec les parcs de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin et Coulonges-Thouarsais.	Faible Ponctuellement modéré	
Axe secondaire	RD164	1,7	Route positionnée en point haut, reliant Voultegon à Bressuire, suivant globalement la vallée du Dolo. La topographie et la trame végétale créent des vues contrastées, variant entre ouvertes, semi-ouvertes et fermées. Depuis cet axe, les vues s'ouvrent latéralement en direction du plateau accueillant la ZIP depuis les points hauts. Le motif éolien est très ponctuellement perceptible dans le lointain depuis cet axe, notamment le parc de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin.	Faible Ponctuellement modéré	
Axe secondaire	RD151	1,7	Route globalement dans l'axe de la zone de projet, reliant Beaulieu-sous-Bressuire à Chambrotet selon un axe sud-ouest/est. Un environnement vallonné au bocage dense laisse progressivement place, à l'approche de la ZIP, à un paysage plus ouvert du fait d'une trame végétale plus lâche offrant une alternance de vues frontales, dégagées et en point haut, vers la ZIP et de vues fermées, du fait de la topographie vallonnée. Le motif éolien est très ponctuellement perceptible dans le lointain depuis cet axe, notamment le parc de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin.	Faible Ponctuellement modéré	
Axe secondaire	RD150	3,2	Route reliant Bretignolles à la D748 selon un axe ouest/nord. Le bocage dense, les boisements et la succession de vallons créent des effets de fenêtre très ponctuels en direction de la ZIP, sur les tronçons ouest et est de l'axe. A l'approche de la ZIP, la route (tronçon entre la vallée du Dolo et la RD748) suit la microtopographie et s'inscrit dans un environnement au maillage bocager plus lâche ; les vues vers la ZIP sont donc plus dégagées et moins ponctuelles, mais toujours lointaines. Le motif éolien est très ponctuellement perceptible dans le lointain depuis cet axe, notamment le parc de la Fraignaie.	Faible	
Axe secondaire	RD148	3,2	Route reliant Sanzay à Noirterre selon un axe nord-sud. Les vallons et le maillage bocager offrent des vues contrastées vers la ZIP. A l'approche de Noirlieu par exemple, le paysage est plus ouvert et des vues plus dégagées vers la ZIP sont possibles du fait d'un bocage moins dense et d'une topographie vallonnée. Cependant, ces vues sont latérales et relativement lointaines. Les parcs éoliens de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin et Coulonges-Thouarsais sont largement visibles depuis cet axe, les éoliennes les plus proches étant, pour chacun des parcs, respectivement à 800 m et 3 km de l'axe.	Faible Ponctuellement modéré	
Axe secondaire	RD175	3,3	Route reliant Voultegon à Beaulieu-sous-Bressuire selon un axe nord-sud. La topographie et la trame végétale créent des vues contrastées, variant entre ouvertes, semi-ouvertes et fermées. Depuis cet axe, les vues passent ponctuellement au-delà du maillage bocager et s'ouvrent sur un paysage légèrement vallonné. A l'approche de la ZIP, des vues latérales et vers celui-ci sont ponctuellement possibles, bien que relativement lointaines. Le motif éolien est très ponctuellement perceptible dans le lointain depuis cet axe, notamment le parc de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin.	Faible Ponctuellement modéré	
Axe structurant	RD28	3,4	Route reliant Nueil-les-Aubiers à La Chapelle-Gaudin selon un axe ouest/est, traversant un paysage vallonné au bocage plus ou moins dense offrant des vues contrastées vers la ZIP, allant de vues ouvertes vers la ZIP mais lointaines à des vues fermées par les différents masques visuels. Lorsque la végétation le permet, des vues en directions des parcs éoliens de la Fraignaie, Coulonges-Thouarsais et de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin sont possibles. Le motif éolien est donc régulièrement perceptible depuis cet axe.	Faible	
Axe secondaire	RD154	4,5	Route située en point bas, traversant le nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée. L'environnement fermé par le bocage et la topographie ne permet que quelques vues lointaines et potentiellement filtrées en direction de la ZIP. Le parc éolien de la Fraignaie est ponctuellement visible depuis cet axe, les vues étant toutefois largement filtrées par la végétation.	Faible	
Axe secondaire	RD157	5,3	Route traversant le sud-est de l'aire d'étude rapprochée. L'environnement fermé par le bocage et par un léger vallonnement ne permet que quelques vues lointaines et potentiellement filtrées en direction de la zone d'étude. Lorsque la végétation le permet, des vues en directions des parcs éoliens de Coulonges-Thouarsais et de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin sont possibles.	Faible	
Axe structurant	RD35	5,4	Route reliant Bressuire à Nueil-les-Aubiers selon un axe sud/nord-ouest. Environnement fermé par un bocage dense et une topographie vallonnée. Effets de fenêtre très ponctuel en direction de la ZIP. Vue plus ouverte à l'approche de Bressuire, mais lointaine et latérale.	Faible	

Importance	Route	Éloignement minimum à la ZIP (km)	Commentaire paysager (situation topographique, composition des abords...)	Niveau de sensibilité paysagère potentielle
Axe structurant	E62 (RN249 et RN149)	5,6	Cet axe relie Nantes à Poitiers et traverse le sud-ouest de l'aire d'étude selon un axe ouest/sud-est en contournant Bressuire par le nord. Des vues sont potentiellement possibles depuis le tronçon longeant le nord de Bressuire mais du fait de l'éloignement de cette route à la Zone d'implantation Potentielle, de la vitesse à laquelle celle-ci est pratiquée et des nombreux masques visuels présents (topographie, végétation, talus encadrant la route), ces quelques vues sont très lointaines et ponctuelles. Depuis ce même tronçon, les parcs éoliens de Coulonges-Thouarsais et de Noirterre – La-Chapelle-Gaudin sont visibles dans le lointain.	Faible Ponctuellement modéré
Axe structurant	RD38 et RD938ter	5,8	Routes en situation topographique plus ou moins basse, environnement fermé par la topographie et le tissu bâti (zone industrielle, Bressuire, St-Porchaire et Noirterre). Quelques vues lointaines et filtrées peuvent potentiellement être possibles vers la ZIP.	Faible



Carte 67 : Sensibilités potentielles des axes de communication à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

IV.3.2.3. CONCLUSION SUR L'ANALYSE DES AXES DE COMMUNICATION

L'étude du contexte paysager des principaux axes de communication permet de les hiérarchiser en fonction de leur sensibilité vis-à-vis de la mise en place éventuelle d'éoliennes au sein de la Zone d'Implantation Potentielle. Ressortent ainsi :

- Avec une sensibilité potentielle faible à forte : la RD748 (axe primaire traversant la ZIP) ;
- Avec une sensibilité potentielle faible, ponctuellement modérée : RD164 (axe secondaire), RD151 (axe secondaire), RD175 (axe secondaire), RD159 (axe secondaire) et RD148 (axe secondaire).

Le motif éolien est déjà visible depuis de nombreux tronçons, notamment les parcs de la Fraignaie, Coulonges-Thouarsais et Noirterre – La-Chapelle-Gaudin. Il s'agit toutefois de perceptions souvent brèves du fait d'une part, du caractère bocager et vallonné du territoire, et d'autre part de l'aspect dynamique de l'appréciation du paysage depuis les axes de communication.

IV.3.3. LES ELEMENTS D'INTERET TOURISTIQUE

Plusieurs sources ont été consultées afin de répertorier les lieux d'intérêt touristiques, en les hiérarchisant en fonction de leur niveau de rayonnement (régional, départemental ou local) :

- <https://www.tourisme-bocage.com/>
- <https://www.argentonay.fr/bouger-autour/office-de-tourisme/>
- <http://www.tourisme-pays-thouarsais.fr/>
- <http://www.ville-bressuire.fr/index.php/ma-ville/decouvrir-bressuire>
- <https://www.af3v.org/-Les-VVV-par-region-.html>

IV.3.3.1. LES ELEMENTS TOURISTIQUES MAJEURS A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE (RAYONNEMENT REGIONAL ET/OU DEPARTEMENTAL)

La carte et le tableau ci-après présentent de façon synthétique les résultats de l'analyse de la sensibilité des éléments touristiques majeurs à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Aucune sensibilité particulière n'est relevée concernant les éléments touristiques majeurs.

Tableau 203 : L'analyse de la sensibilité paysagère potentielle des éléments touristiques à rayonnement régional / départemental à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Élément touristique (Commune)	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Commentaire paysager	Niveau de sensibilité paysagère potentielle
Jardin de Cistus (Argentonay)	4,3	Jardin ceinturé de boisement, fermant les vues vers la ZIP.	Faible
Vallée de l'Argenton	4,3	Cette vallée concentre une grande partie des sites touristiques de l'aire d'étude (les Douves Chaudes, le Parc de la Vallées, le Chiron du Four, Argentonay, véloroute de l'Argenton...). Cependant, comme établi précédemment (cf. IV.1.3. Les vallées du Thouet et de ses affluents), cette vallée présente une position topographique en point bas et une végétation arborée dense, fermant les vues vers la ZIP.	Faible
Arboretum de la Croix Verte (Bressuire)	5,9	Partie haute de l'arboretum boisé, fermant les vues vers la ZIP.	Faible
Ville de Bressuire	7,6	Le cœur touristique de Bressuire est peu susceptible d'offrir des vues généralisées en direction du projet. Depuis le château, principale attraction touristique de la ville, les vues en direction de la ZIP sont fermées par la végétation, malgré sa position en point haut. La randonnée de la coulée verte, faisant le tour du château, est inscrite dans un environnement fermé par les trames bâtie et végétale ainsi que par la topographie.	Faible
Odyssée Nature – Body Nature (Nueil-les-Aubiers)	7,6	Entreprise située dans un environnement bocager et boisé fermant les vues vers la ZIP.	Faible
Ville d'Argenton-les-Vallées (Argentonay)	8,5	Village situé sur le versant nord de l'Argenton, proposant une randonnée de découverte de la vallée et du village « Les trésors d'Argenton-les-Vallées ». Malgré l'orientation du bourg vers la ZIP, l'éloignement à la ZIP, la topographie et la trame végétale dense ferment les vues dans cette direction.	Faible
Parc et jardins du Domaine de Tournelay (Nueil-les-Aubiers)	9,3	Domaine ceinturé de boisement, fermant les vues vers la ZIP.	Faible
Basilique Notre-Dame-de-Pitié (Chapelle-Saint-Laurent)	18,5	Basilique située dans le bourg de la Chapelle-Laurent. Aucune vue vers la ZIP ne semble possible du fait de l'éloignement à la Zone d'Implantation Potentielle et de la densité de la trame bâtie. Les parcs éoliens se situant au sud de la basilique (Vernoux-en-Gâtine, Traves et Neuvy Bouin), hors zone d'étude, sont visibles depuis la place de l'édifice.	Faible